



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Bibliothèque nationale  
du Canada

Direction des acquisitions et  
des services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4

*Your file / Votre référence*

*Car file / Note de référence*

## NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

## AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

L'ENJEU ETHNIQUE DANS LE PROCESSUS DEMOCRATIQUE DE L'AFRIQUE:

LE CAS DE LA GUINEE

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes Supérieures  
et de la recherche de l'Université d'Ottawa  
en vue de l'obtention  
du grade de maîtrise (M.A.) en sociologie

par Barry Alpha Amadou Bano

© Alpha Amadou Bano Barry, Ottawa, Canada, 1991



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Bibliothèque nationale  
du Canada

Direction des acquisitions et  
des services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4

*Your file - Votre référence*

*Our file - Notre référence*

**The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.**

**L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.**

**The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.**

**L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.**

ISBN 0-315-79994-3

**Canada**



UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
UNIVERSITY OF OTTAWA

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent d'abord à l'Université d'Ottawa par le truchement de son département de sociologie et à l'Agence canadienne de développement (ACDI) pour nous avoir fourni la bourse qui nous a permis d'être au Canada et d'accomplir notre programme de maîtrise.

Nos profonds et sincères remerciements vont ensuite aux professeurs Raymundo de Andrade qui, patiemment, a guidé nos recherches; et Richard Poulin et Leslie Lazcko qui nous ont prodigué, tout au long, de précieux conseils. Les mêmes reconnaissances de gratitude s'adressent aussi à Victor Darosa président de notre jury.

Avant de clore cette partie, nous voudrions obtenir de chacun et de tous l'autorisation d'offrir cette maîtrise à mes vieux parents:

- D'abord, à mon vieux père qui n'a ménagé aucun effort pour notre réussite intellectuelle;
- Ensuite à ma vieille mère analphabète qui s'inquiète pour son enfant chéri.

Enfin, nous voudrions que nos ami(es) d'ici et de l'autre côté de l'Atlantique voient en cette thèse la deuxième manifestation de leur souhait.

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1 à 7
Notes bibliographiques.....	8

## CHAPITRE 1

DEFINITION ET EXPLICATION DES CONCEPTS CLES.....	9 à 10
1.1 Querelles autour de quelques concepts:	
Ethnie, tribu (ethnicité, tribalisme), conflit ethno-politique.....	11
1.2 Tribu et ethnie (tribalisme et ethnicité) .....	12 à 19
Notes bibliographiques.....	20

## CHAPITRE 11

## LA REPUBLIQUE DE GUINEE: GENERALITES

2.1 Généralités géo-démographiques.....	22 à 25
2.2 Situation ethno-régionale de la Guinée..	25a
2.2.1 La Basse-Guinée.....	26 à 36
2.2.2 La Moyenne-Guinée.....	37 à 49
2.2.3 La Haute-Guinée.....	49 à 55
2.2.4 La Guinée forestière.....	55 à 59
Notes bibliographiques.....	60

CHAPITRE III

ANALYSE DES RAPPORTS POLITICO-ETHNIQUES  
DE 1946 A 1989.....61 à 73  
Notes bibliographiques..... 74

CHAPITRE IV

LE MULTIPARTISME ET LA DIVERSITE  
ETHNIQUE.....75 à 85  
Notes bibliographiques..... 86

CONCLUSION

Conclusion.....87 à 94  
Notes bibliographiques..... 95  
BIBLIOGRAPHIE..... 96 à 98

## INTRODUCTION

1 Faire de la politique pour nombre de citoyens signifiaient ruser, mentir, faire fortune (Jean-François Bayard)<sup>1</sup>

Après plus de trois décennies d'indépendance et de parti unique, l'"Afrique officielle" se met au multipartisme. Pourtant, il y a une trentaine d'années, les mêmes dirigeants (ou presque) avaient, au nom du développement et de la construction nationale, considéré le multipartisme comme un luxe. Pour beaucoup, cela confirme, si besoin était, que l'Afrique "officielle", en dépit des indépendances, reste encore à la remorque de chaque événement de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Cependant, les convulsions actuelles qui atteignent les Etats africains avec comme toile de fond les multiples conflits politiques à coloration ethnique témoignent des difficultés énormes d'une Afrique qui se cherche.

Le multipartisme que l'on annonce partout, s'il devient effectif, le sera dans un continent surendetté, en proie à une famine constante. Il le sera aussi à l'intérieur d'Etats hybrides où se cotoient des structures spécifiquement africaines et celles occidentales "africanisées".

Toutefois, la réalisation de la démocratie en elle-même, indépendamment des contextes, pose un ensemble de problèmes inhérent à son fonctionnement. Citons en quelques uns:

- Le consensus de la majorité des citoyens du pays autour d'un minimum de valeurs communes (religieuses, institutionnelles, etc...)
- Que les citoyens soient des individus autonomes, capables en s'isolant dans l'isolement d'un choix affecté le moins possible par des considérations subjectives.

Ces préalables sont importants surtout que la démocratie n'est autre chose qu'une forme de gestion des affaires de la cité qui requiert des citoyens de substituer à la violence le dialogue comme modalité de résolution des conflits.

Qu'on le dise ou non,

" La plupart des populations africaines se définissent et s'affirmaient sur la base d'affirmation "ethnique". Il en est ainsi non seulement dans les zones les plus reculées de la "brousse", mais aussi dans les régions les plus "développées" et jusqu'au sein des grandes villes modernes. Et le fait se rencontre aussi bien parmi les paysans où les éleveurs les plus "incultes", au sens occidental du terme, que parmi les élites modernes, bien que celles-ci répugnent souvent à l'admettre."<sup>2</sup>

Tribalistes du fond d'eux-mêmes mais moulés intellectuellement dans les sérails de l'Etat unitaire européen, les premiers intellectuels africains (qui sont aussi les premiers dirigeants) verront dans le tribalisme le principal obstacle à la modernité. Pour rattraper l'Europe, l'Afrique devrait - selon ses dirigeants - faire table rase de ses "traditions" et construire une conscience unitaire qui transcende l'appartenance ethnique. C'est donc essentiellement la tradition française de l'Etat unitaire - même dans les anciennes colonies anglaises - qui servira de boussole politique pour les dirigeants africains. "Dans son combat pour le progrès, la situation "ethnique" était un obstacle au même titre que les pouvoirs traditionnels."<sup>3</sup>

L'immaturation politique et l'ethnicité des populations, et surtout, la nécessité de construire la nation ont été, trente ans durant, les fondements théoriques du parti unique. Subitement, ce qui semblait une vérité éternelle s'effondre, on peut réagir à cette donnée de plusieurs façons:

- On peut supposer que cette situation découle de l'écroulement des pays "communistes" de l'Europe de l'Est qui pendant longtemps ont joué le rôle de modèle et surtout de support idéologique.
- On peut supposer que le problème ne vaut plus la peine d'être discuté étant donné que les théoriciens de l'"un" sont devenus les défenseurs de l'"autre".
- On peut aussi admettre qu'après trente ans d'indépendance, le problème ethnique n'existe plus d'où cette expansion du multipartisme.

Certainement, chacune de ces suppositions contient une parcelle de la vérité. Mais nous pensons que c'est justement au moment où les uns brûlent ce qu'ils ont adoré et que les autres découvrent du beau dans la laideur d'hier qu'il faut analyser froidement ces "frivolités".

On doit le faire d'autant plus que "le problème considéré ici présente toutes les caractéristiques d'un sujet "tabou": il est à la fois essentiel et toujours éludé"<sup>4</sup> ce sujet, on l'aura compris, c'est le tribalisme. Il est important parce qu'il:

"...est un fait global atteignant et secouant la quasi-totalité de l'Afrique noire. Tous les Etats africains actuels sont des Etats volcans. La fumée du tribalisme ne cesse d'assombrir le ciel politique africain. Il suffit d'une étincelle d'intérêts particuliers, que ce soit à l'échelon individuel, tribal, national, international ou mondial, pour que - par un phénomène d'escalade - tout s'enflamme et se remette en irruption."<sup>5</sup>

Ces faits, bien que réels, n'expliquent pas tout et notre propos est d'analyser les incidences supposées et réelles de l'ethnicité des populations dans la mise en place des démocraties.

Trois idées majeures conditionnent notre réflexion:

D'abord, les ethnies sont antérieures à l'existence individuelle et à celle des Etats africains actuels; ensuite, tout individu est membre d'une ethnie et cette appartenance, en plus d'être "normale", découle du processus de socialisation; enfin, ce sont les politiciens et les intellectuels qui fixent les frontières ethniques et les figent, mais ce sont aussi eux qui se servent des différences pour se créer une clientèle.

C'est dire que la persistance de l'ethnicité est culturelle et sociale et que les tensions ethniques sont politiques. Par conséquent, l'enjeu ethnique ne peut être saisi dans toute sa dimension que si l'on éclaircit les contours du tribalisme et de l'ethnicité. Nous le ferons d'autant plus volontiers que ces mots ont une charge émotionnelle élevée. Nous le ferons encore parce que la réalité ethnique est en constante transformation par le truchement des mariages, de la mobilité géographique et des mutations urbaines. Il le faut d'autant plus que trente ans après les indépendances, la question ethnique (comme d'autres diront la question nationale) ressurgit avec un peu plus de vigueur.

Cette étude s'articulera selon le schéma ci-dessous:

Le premier chapitre sera en quelque sorte une récapitulation et une synthèse d'un certain nombre de points de vue sur les contours et les implications des notions d'ethnie, tribu (ethnicité, tribalisme), conflit ethno-politique.

Notre second chapitre tournera autour du cadre d'étude (la république de Guinée). Il aura une double articulation et de longueur inégale.

- La première section sera une présentation et une caractérisation du cadre d'étude géographique et économique de la Guinée.
- La seconde section sera une étude ethno-régionale des populations guinéennes, c'est-à-dire le processus de mise en place des populations, les conflits, les alliances et les assimilations qui sont, soit dit en passant, des phénomènes naturels de contact et de coexistence communautaires.
- Le troisième chapitre s'intéressera à l'émergence des partis politiques locaux après la fin de la Seconde Guerre mondiale et les trente premières années d'indépendance de la Guinée. Ce chapitre se confondra dans une large mesure à l'analyse du Parti Démocratique de Guinée (P.D.G.). Ce parti a eu le privilège d'être majoritaire à l'assemblée territoriale française (avant l'indépendance) et de conduire le pays à l'indépendance. Il est resté aussi l'unique parti politique depuis l'indépendance jusqu'au coup d'Etat de certains officiers de l'armée le 3 avril 1986. Ce parti aura donc façonné dans une large mesure la mentalité politique de la Guinée indépendante. Cet assemblage historique s'explique par notre volonté de mettre dans le même chapitre ce que la Guinée a comme passé ancien et récent.
- Le quatrième et dernier chapitre est une réflexion tout à fait personnelle qui tentera, non seulement, d'indiquer, d'explicitier, et de décrire le niveau et les limites des interférences ethniques dans le processus démocratique actuel; mais aussi, de montrer les facteurs et les acteurs de la recrudescence des conflits ethniques dans le processus démocratique.

Au moment où l'Afrique remet en cause le parti unique et au moment où les problèmes ethniques reprennent de l'ampleur, il nous a semblé utile de participer à la réflexion d'ensemble surtout que, bien que réel, le problème ethnique continue à être nié par les autorités politiques, Guy Nicolas l'avait déjà

remarqué en constatant que: "L'Afrique officielle est souvent une Afrique honteuse, attachée à se renier, à cacher ses problèmes, à les minimiser, à les déformer."<sup>6</sup>

Dans le présent travail, notre ambition n'est pas de clore le sujet, encore moins de juger. Notre démarche s'inscrit dans la vision de Lanciné Sylla qui, parlant de sa thèse de doctorat affirmait que son intention n'était pas:

"...de faire le procès du tribalisme ni d'énoncer par conséquent des jugements de valeur à son encontre. Nous abandonnons ici toute attitude politique, doctrinale ou moralisatrice. Pour nous, la sociologie en tant que science consiste à expliquer et à comprendre, non à légitimer ni à dénoncer."<sup>7</sup>

Il est peut-être utile de préciser que notre étude porte essentiellement sur les interférences connues et probables des problèmes ethniques dans la mise en place de la démocratie. Il nous arrivera d'aborder de façon épisodique ou "accidentellement" la question nationale, et dans ce cas, l'on comprendra que nos théories soient partielles et fragmentaires. Il en sera de même des théories sur la démocratie, surtout qu'il semble admis par les dirigeants africains que celle-ci n'est autre que l'existence et la compétition de plusieurs partis par le canal du suffrage universel.

Nous voudrions aussi justifier le déséquilibre observable sur le volume de nos différents chapitres. Le deuxième chapitre, celui qui porte sur la description des différentes ethnies, est de loin le plus volumineux; cette dimension découle de notre souci de présenter dans les moindres détails les vingt-quatre ethnies que comptent notre pays, objectif que nous n'avons réussi que partiellement en raison de la faiblesse de la documentation sur certaines ethnies.

Notre méthode de recherche est essentiellement documentaire, c'est-à-dire que ce travail est fait à partir des documents relatifs à l'histoire de la Guinée et aux théories sur le tribalisme. Nous avons complété cette étude documentaire par l'exploitation de certaines de nos observations sur le terrain. Toutefois, ayant quitté notre pays avant la promulgation de la constitution, il nous manquera fatalement le regard sur les réactions des Guinéens sur le contour de cet avant-projet.

Nous voulons préciser, tout en certifiant à chacun de l'objectivité de notre travail, qu'à notre position de chercheur se combine celle de membre d'une ethnie (les peulhs) de la Guinée. Par ailleurs, la complexité du sujet et son extrême actualité exigent de nous une conclusion partielle, laissant ainsi une piste ouverte pour des éventuels rajouts, perfectionnements ou compléments.

Enfin, nous garantissons à tous, bien que le niveau scientifique de notre travail soit très modeste, que celui-ci peut s'inscrire parfaitement dans la continuité de l'effort de recherches en relations ethniques du département de sociologie de l'Université d'Ottawa.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1/Bayart, Jean-François, L'Etat en Afrique, Paris, Fayard, 1989, p. 102
- 2/Sylla, Lanciné, Tribalisme et Parti unique en Afrique noire, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, juillet 1977, Côte d'Ivoire, p. 107
- 3/Guy, Nicolas, "Crise de l'Etat et affirmation ethnique en Afrique noire contemporaine", Revue Française des sciences politiques, Vol. XXII, no 5, octobre 1972, p. 1018
- 4/Guy, Nicolas, "Fait ethnique et usages du concept d'ethnie", Cahiers internationaux de sociologie, Vol. LIV, 1973, p. 10
- 5/Sylla, Lanciné, op cité, p. 10
- 6/Guy, Nicolas, op cité, 1972, p.. 1017
- 7/Sylla, Lanciné, op cité, p. 18

## CHAPITRE 1

### DEFINITION ET EXPLICATION DES CONCEPTS CLES

Après avoir fourni des précisions sur notre démarche et annoncé les limites de notre champs d'investigation, nous devons maintenant définir et expliquer certains termes que nous jugeons essentiels pour la compréhension de notre thème. Tribu et tribalisme, ethnie et ethnicité, conflit ethno-politique et démocratie sont les principaux concepts autour desquels graviteront cette analyse.

Bien avant nous, des spécialistes confirmés les avaient déjà définis. Nous essayerons de donner le plus grand nombre de définitions, et cela, à titre d'information et de comparaison. Cependant, pour raison de commodité et de clarté, nous retiendrons, surtout en fin de chapitre, les définitions et les explications qui correspondent le mieux avec notre conception des choses.

D'un autre côté, les concepts étudiés n'auront pas la même place encore moins la même profondeur d'analyse. Cet état de fait s'explique dans une large mesure par l'importance disproportionnée qu'ont les différents concepts dans la compréhension de notre thème.

Enfin, il nous faut préciser que nous n'analyserons pas du tout le concept de la démocratie. Nous avons indiqué nos raisons à l'introduction. Nous les reprenons pour plus de clarté.

Dans les années soixante, il était courant et même de bon goût de se demander si démocratie devait s'écrire au singulier ou

au pluriel. Si le débat se poursuit dans les centres universitaires, il n'est plus de mise chez les politiciens africains. Ceci n'est certainement pas une raison suffisante pour supprimer ce débat. Mais nous nous voulons praticien de la réalité sociale et de ce fait nous analysons de préférence les interrogations et les incertitudes.

Dans le cas de notre étude, nous partageons l'idée que la démocratie c'est la pluralité des partis politiques; la compétition pour l'exercice politique par le truchement du suffrage électoral; la liberté de parole, d'activités et de convictions politiques, religieuses ou philosophiques.

1.1 Querelles autour de quelques concepts: Ethnie, tribu (ethnicité, tribalisme), conflit ethno-politique

Conflit ethno-politique

Le conflit ethno-politique n'est qu'une manière de dire en peu de mots, les luttes et les oppositions qui émaillent l'histoire humaine. Ces oppositions et luttes n'étant que l'expression de la divergence d'intérêts.

En fait, conflit ethno-politique est une manière de dire que des luttes d'intérêts économiques sont camouflées derrière des considérations ethniques dans le débat politique. C'est-à-dire qu'on utilise le langage le plus accessible (la "fibre" ethnique) dans un débat (politique) dont la raison d'être est exclusivement économique.

Dans le cas de l'Afrique, la dimension économique c'est aussi la distribution des biens rares: les postes prestigieux et le pouvoir (sous toutes ses formes). L'on ne doit pas oublier qu'en Afrique plus que partout ailleurs, l'économique est éminemment politique. Cette situation s'explique par la faiblesse des activités économiques. En fait, le seul secteur de rémunération fiable et d'enrichissement est l'Etat et le contrôle de celui-ci passe par la politique.

L'on ne peut comprendre le tragique du débat politique en Afrique si l'on ignore le fait que nous avons à faire à des sociétés où la pauvreté est massive et l'opulence des régnants colossale.

## 1.2 Tribu et ethnie (Tribalisme et ethnicité)

Si etymologiquement le terme ethnie du grec "ethnos" signifie peuple, nation, il servira, ainsi que le mot tribu, à désigner dans la littérature ethnologique coloniale les peuples considérés comme "sauvages", "barbares" ou "primitifs". Cette connotation négative a fait que ces mots ont suscité en Afrique multiples réflexions, des prises de position catégoriques et des réactions souvent passionnées. "En fait, le tribalisme est un terme dont la résonnance affective a estompé les contours et qui souvent évoque beaucoup plus d'idées ou de sentiments qu'il n'en contient réellement."<sup>1</sup>

Pour les dirigeants africains, la tribu et l'ethnie sont des mots "sales". Car ces mots, tout en évoquant l'archaïsme, s'opposent aux notions de nationalisme et d'unité nationale. Elles (tribu et ethnie) s'associent également aux notions de traditionnalisme, de conservatisme; en clair, elles sont le contraire de la modernité et du progrès. On peut même dire dans certaines conditions que tribu et ethnie équivalent au ruralisme face à l'urbanisation et à l'industrialisation support du nationalisme. En plus du dégoût que ces mots suscitent chez les dirigeants, ils sont niés dans le vocabulaire officiel sauf quand ils servent de thèmes politiques majeurs pour discréditer les adversaires politiques réels ou potentiels.

En réalité, qu'est-ce que la tribu et l'ethnie?

Dans la littérature sociologique et ethnologique, il n'existe pas, loin s'en faut, une seule définition.

Certains les dissocient en faisant de l'ethnie l'entité englobante de la tribu. D'autres les confondent, en raison selon eux du fait que les deux concepts se fondent sur les mêmes traits d'identifications: origine, langue, culture (mode de vie), histoire, territoire, et, parfois race, religion etc... En réalité, ces attributs sont plus ou moins pertinents selon le cas et le contexte.

Mais récapitulons d'abord dans le détail la vision de certains auteurs. Pour Paul Mercier "L'ethnie est un groupe fermé descendant d'un ancêtre commun ou plus généralement une unité d'ordre politique".<sup>3</sup>

La position de Guy Nicolas n'est pas très lointaine surtout lorsqu'il affirme:

une ethnie, à l'origine, c'est avant tout un ensemble social relativement clos et durable, enraciné dans un passé de caractère plus ou moins mythique. Ce groupe à un nom, des coutumes, des valeurs, généralement une langue, propres. Il s'affirme comme différents de ses voisins.<sup>3</sup>

Deux approches s'affrontent au sujet de la définition de ces concepts. Il s'agit des approches objectives et subjectives. Les tenants de l'objectivisme proposent une définition à-historique du groupe ethnique. Dans ce cas, le groupe ethnique

...est défini à partir de la culture matérielle de ses membres..., une culture qui se manifeste dans les coutumes et traditions observables: Alimentaires, vestimentaires, artistique, etc... et à partir de traits biologiques: Race, hérédité, ancêtres communs etc...<sup>4</sup>

Cette approche, dirons-nous, présente: "un modèle figé à partir duquel il est facile d'exclure ou de cantonner dans l'anormalité toute personne n'exhibant point les qualités véritables de son groupe ethnique."<sup>3</sup>

Pour les tenants du subjectivisme qui est aussi ceux de la seconde approche,

L'ethnicité correspond à l'identité individuelle, à la conscience d'appartenance, à l'identification de l'agent à un groupe ethnique... quant au groupe ethnique, il renvoi soit à la somme des moi, des identités et consciences ethniques, soit à un nous collectif. Cette conscience du groupe s'exprimant quelquefois au sein d'activités ou de projets politiques divers soit à des dimensions de la culture non matérielle telles les croyances, les valeurs, les représentations.<sup>4</sup>

Face à ces deux visions, s'élèvent des auteurs de tendance généralement marxiste, tels Lavigne G., Bernard Bernier et Michael Elbaz. Ils expliquent, dans "Ethnicité et luttes de classes"<sup>7</sup>, l'émergence des groupes ethniques et surtout la mobilisation de l'ethnicité uniquement par l'expansion du capitalisme monopolistique et l'accroissement de la domination étatique. Les marxistes affirment dans l'ensemble que les groupes ethniques ne sont que des construits soit scientifiques, soit idéologiques. C'est-à-dire qu'ils naissent et ne deviennent réels qu'à partir des idéologies.

Après avoir présenté la notion d'ethnie et les manifestations qui en découlent (ethnicité et groupe ethnique), portons notre regard sur la tribu (le tribalisme) et essayons de déterminer s'il existe des relations entre ces concepts clés.

Pour les auteurs qui préfèrent parler de tribu à la place d'ethnie, dont notamment Sylla Lanciné:

Le tribalisme est un comportement, une attitude positive ou négative qui crée, dans un milieu social donné, un réseau d'attractions et de répulsions entre les membres de deux ou plusieurs groupes composant le milieu social.<sup>9</sup>

Il est: "... la vision que le groupe tribal a de lui-même, de ses "valeurs" de son passé (), de ses espoirs et déboires (), enfin de ses ressources et des moyens d'actions et de pression vis-à-vis des autres groupes ethniques de la société nationale globale."<sup>9</sup>

Ce groupe (tribu ou ethnie) existe et persiste en s'opposant aux "autres" tout en croyant que ces membres sont liés par le sang. Ainsi pour Sylla Lanciné: "Le suffixe en "isme", contenu dans le tribalisme dénote bien l'idée ou l'idéologie que les membres du groupe en question se font d'eux-mêmes."<sup>10</sup>

Une lecture comparative des différentes définitions de l'ethnie et de la tribu montre qu'il s'agit de concepts s'écrivant de façon différente, mais décrivant une même réalité: celle d'un groupe social qui admet et réclame sa particularité.

A notre avis, le choix de l'utilisation de l'un ou de l'autre découle plus d'une tradition universitaire que d'une différence dans la réalité décrite par les concepts. Ainsi, dans la tradition française, la tribu est une entité sociale plus petite et englobée dans l'ethnie, alors que la tradition anglo-saxonne ne fait pas cette différence et utilise de préférence ethnie que tribu.

Dans le cadre de notre étude, nous utiliserons ethnie pour tribu car nous admettons que les deux concepts veulent dire la même chose.

Face à toutes les définitions énoncées ci-dessous, nous préférons choisir une position plus ou moins intermédiaire, c'est-à-dire qui inclut tous les points de vue précédents. Nous l'empruntons de J.C. Williams qui écrit:

Nous désignerons par groupe ethnique, le groupe socio-culturel qui manifeste une volonté ou une tendance à s'unir... sur la base d'un sentiment d'appartenance commune à une société caractérisée, objectivement et subjectivement, par une culture et une histoire communes. <sup>11</sup>

Cette définition qui combine les approches subjective et objective nous amène à dire en peu de mots que la tribu ou/et l'ethnie c'est:

un groupe défini par l'origine commune de ses membres, une unité culturelle et linguistique homogène, un même mode de vie, enfin, parfois une unité politique organisée. <sup>12</sup>

L'évidence aurait voulu que nous nous arrêtions ici. Cependant, le faire serait ignorer que les ethnies comme toute entité vivante sont sujettes à des modifications, que celles-ci soient "naturelles" ou "provoquées" par les facteurs externes.

C'est parce que les ethnies vivent, se modifient, s'agrandissent et disparaissent que nous pensons qu'il faut analyser ce perpétuel mouvement des ethnies africaines. Dans le cas de l'Afrique, les facteurs les plus cités, pour expliquer ce mouvement, sont:

- La traite négrière et la colonisation
- La mobilité géographique, l'urbanisme et l'exogamie de l'époque des indépendances.

Les effets de la traite négrière et de la colonisation sur les fluctuations des frontières ethniques sont multiples et parfois contradictoires. Erigée en institution à la grandeur du continent, la chasse à l'esclave dresse les tribus les unes contre les autres accélérant ainsi le dérèglement des relations de voisinage et les relations interpersonnelles.

L'insécurité de l'individu hors de sa tribu se transformera en une insécurité du groupe lui-même dans un environnement social et humain empesté par la guérilla permanente et les razzias imprévisibles. La méfiance, la peur et la haine des uns et des autres, la peur et la haine de l'étranger... trouveront des justifications réelles; La crainte de voir en face de soi un chasseur d'esclaves, la hantise de se voir partir dans l'inconnu, les réactions d'auto-défense et d'agressivité vis-à-vis de l'étranger dont on ignore les véritables intentions (amitié ou capture, prise ou guerre).<sup>13</sup>

L'appât du gain aidant, des rois ou des chefs de guerre briseront des liens sacrés en attaquant, pillant et vendant des composantes de leur propre tribu. Il n'est pas alors étonnant de voir des clans entiers fuir et brandir leur particularité.

L'implantation coloniale, elle-même, limite, avant de figer la mobilité ethnique par l'instauration des frontières coloniales. Cette "fixation" des populations s'accompagne d'un "accouplement" de population qui n'ont de commun que la couleur de la peau et le fait de vivre sur le même continent.

En imposant sa paix, la colonisation a d'abord domestiqué le tribalisme avant de l'intégrer dans sa politique de règne dont le fondement était diviser pour régner. Ainsi, la colonisation va envénimer les sentiments ethniques par la distribution inégalitaire des faveurs économiques et des statuts sociaux entre les différentes ethnies. On peut donc admettre que le nombre

astronomique d'ethnies en Afrique résulte de la prise en considération de "toutes" les particularités entretenues par la colonisation et relayées avec succès par les élites locales. En effet, les intellectuels et politiciens savent par instruction, si ce n'est pas par expérience quotidienne, la relativité de certains particularismes. Il n'est par exemple un secret pour personne que:

Les différences de coutume sont provoquées par les différentes conditions d'existences, économiques et politiques, auxquelles un groupe de personnes doit s'adapter.<sup>16</sup>

Avec les indépendances, les mutations ethniques vont continuer avec notamment la mobilité géographique, le gonflement urbain et les mariages exogamiques.

En effet, de plus en plus les villes attirent et vident les campagnes africaines. Dans ce nouveau milieu, l'Afrique du XXI<sup>e</sup> siècle se crée. On ne peut néanmoins déterminer avec exactitude les contours ethniques qui surgiront de ce brassage inter-ethnique.

Il y a encore quelques années l'exogamie était un exotisme de quelques privilégiés. Mais l'indépendance aidant, des citoyens nouveaux apparaissent. Il sont les "métis" inter-ethniques de l'Afrique indépendante. On ne connaît pas exactement leur nombre, encore moins l'influence qu'ils auront sur les réalités ethniques dans les années à venir, mais on ne peut ignorer l'apparition de ces "intermédiaires ethniques".

En nous appuyant sur l'expérience de l'Indonésie, nous pouvons affirmer avec Schulimier que: "Les mariages inter-ethniques, ... conduisent... à la production d'une "identité nationale": si les rejetons se rattachent le plus souvent au

groupe ethnique paternel selon les règles de la filiation, la pratique éducative de la mère les doterait d'une "personnalité" reproduisant son groupe ethnique à elle (ce qui se passe donc c'est)... un processus lent mais inévitable d'hybridation génétique et culturelle."<sup>16</sup>

Naturellement, cette théorie que nous reprenons mérite à elle seule une étude qui déborde et de loin le cadre de notre maîtrise. À ce niveau, on peut se résumer les contours des concepts d'ethnie et de tribu. Pour nous, ces concepts sont des synonymes et servent à désigner une même entité: un groupe social qui vit un processus historique commun.

Les ethnies (ou la tribu) existent antérieurement à l'existence individuelle. C'est-à-dire que chaque nouveau-né l'est dans une ethnie et devient ethnique au fur et à mesure de son humanisation.

Les ethnies sont antérieures à la traite négrière et à la colonisation et ont subi des modifications inhérentes à ces phénomènes.

L'indépendance et les réalités qui l'accompagnent modifient sans cesse le tableau de la réalité ethnique. C'est à la lumière de toutes ces considérations que l'on doit appréhender les problèmes ethniques dans la démocratie naissante.

Mais avant d'analyser le présent, il est essentiel de faire un peu d'histoire. Nous le ferons par le truchement de l'histoire de la mise en place des populations guinéennes. Mais avant d'y arriver, nous présentons la Guinée (notre cadre d'étude) en débutant par la carte administrative.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1/Lombard, Jacques, "Tribalisme et intégration nationale en Afrique noire" L'homme et la société, no 12, avril, mai 1963, p.71
- 2/Mercier, Paul, "Remarques sur la signification du tribalisme actuel en Afrique noire" Cahiers internationaux de sociologie, Vol. XXI, juillet - décembre 1961, p. 65
- 3/Guy, Nicolas, "Fait ethnique et usages du concept d'ethnie", Cahiers Internationaux de sociologie, Vol. LIV, octobre 1973, p. 103
- 4/Juteau-Lee, D., "La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal", Sociologie et sociétés, 1983, Vol. 15, no 2, p. 41
- 5/idem, p. 41
- 6/idem, p. 41-42
- 7/Bernier, B., Elbaz, M. et Lavigne, G., "Ethnicité et luttes de classes", Anthropologie et sociétés, 1978, Vol. 2, no 1, pp. 15-60
- 8/Sylla, Lanciné, Tribalisme et parti unique en Afrique noire, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Côte d'Ivoire, juillet 1977, p. 23
- 9/idem, p. 107
- 10/idem, p. 23
- 11/ Williams, J.C., "Les provinces du Congo; structures et fonctionnement: Nord - Kivu et Lac Léopold II", Cahiers Economiques et sociaux (Leopoldville) octobre 1964, no 3, p. 7
- 12/Bonzon, Suzanne, "Modernisation et conflits tribaux en Afrique noire" Revue française des sciences politiques, Vol. XVII, no 5, octobre 1967, p. 863
- 13/Sylla, Lanciné, op cité, p. 52
- 14/Juteau-Lee, D., op cité, p. 30
- 15/Schulimmar, Eric, "Ethnicité urbaine et culturelle nationale", in Problèmes urbains dans Anthropologie et sociétés, no 1, Vol. IV, 1980, p. 116

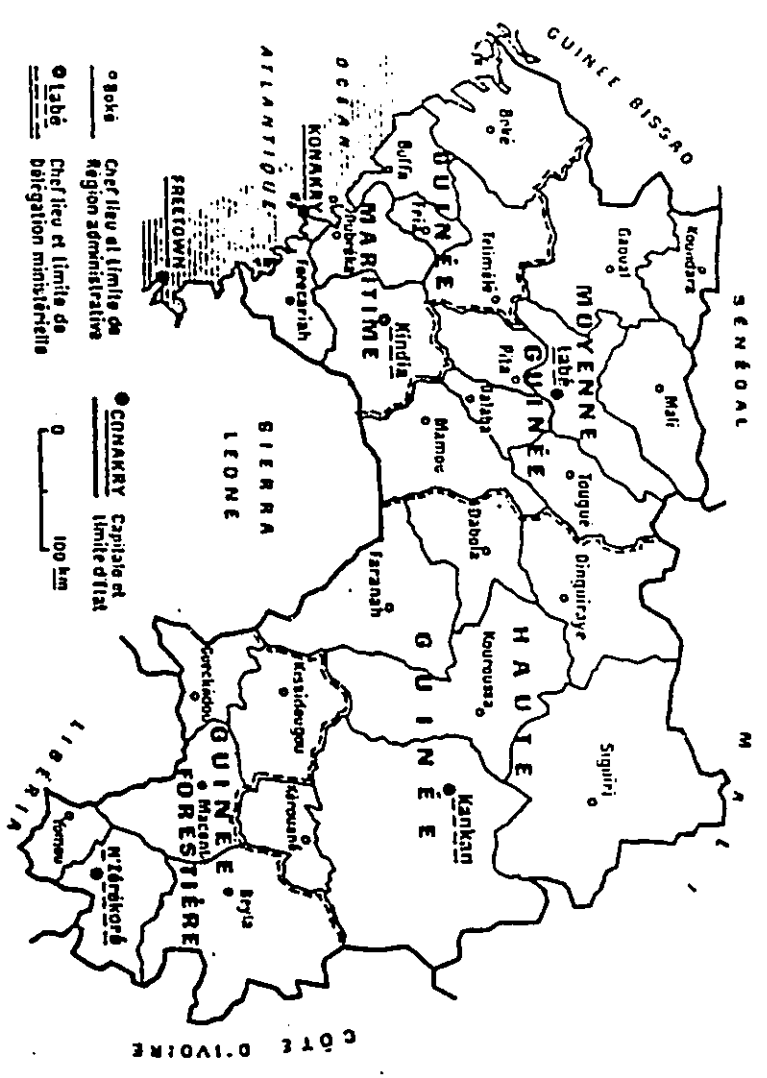


FIG. 16. — Carte administrative de la République de Guinée (1968).

Source: Suret Canale J.; la république de Guinée éditions sociales, Paris, 1960, p. 171

arabiques  
 de statut  
 africains,  
 sur recce-  
 de la garde-  
 de la  
 leurs  
 pouvoir  
 mariage  
 temps,  
 aux  
 par le  
 per-  
 indépen-  
 indépen-  
 la  
 en  
 et  
 pas  
 nences,

## CHAPITRE 11

### LA REPUBLIQUE DE GUINEE: GENERALITES

#### 2.1 Généralités géo-démographiques

Pays carrefour, la République de Guinée s'ouvre sur l'Atlantique avec un littoral long de 483 kilomètres sur une superficie d'environ 26 000 kilomètres carré pour une population de près de 6 000 000 d'habitants.

Située en Afrique occidentale, la Guinée est limitée par la Guinée-Bissao au nord-ouest; le Sénégal et le Mali au nord et nord-est; la Côte d'Ivoire à l'est, la Sierra Leone et le Libéria au sud.

La Guinée couvre une zone naturelle très variée qui, du point de vue du relief, du climat, de l'hydrographie et de la végétation se divisent en quatre zones principales:

- La Basse-Guinée qui est une plaine côtière très vallonnée; le massif tourmenté du Fouta Djallon; la Haute-Guinée est le pays des savanes et des plateaux à faible relief; et enfin la zone montagneuse et boisée de la Guinée forestière.

Avec une population dont plus de 40% ont moins de quinze ans, un taux d'accroissement naturel se situant aux environs de 2% et un revenu par tête d'habitant d'un peu plus de \$300.00, la Guinée fait partie de cette courte liste de pays qu'on nomme les pays les moins avancés (PMA). Cette population est aussi inégalement répartie et sur le territoire et entre les (24) vingt-quatre ethnies que comptent le pays.

Dans le détail, nous aurons le tableau suivant: - La zone côtière qui couvre près de 20% du territoire abrite près de 22% de la population. Les Soussous constituent l'ethnie dominante linguistiquement et numériquement avec 9%; à côté se trouve

dispersé, tout le long de la côte, une multitude d'ethnies dont presque aucune ne dépasse 2% (exception faite des Bagas). Après les Soussous qui depuis une trentaine d'années absorbent linguistiquement et même culturellement les autres minorités, on dénombre, les Bagas, les Nalous, les Londoumas, les Mikiforés, les Téménés. Le tableau ethnique de la Basse-Guinée serait incomplet si l'on omet de signaler la présence de plus en plus en massive des ethnies des autres régions du pays attirée par la capitale (Conakry) et les villes industrielles de Fria et de Kamsar.

Deux activités économiques sont essentielles en Basse-Guinée: il s'agit de l'agriculture et de la pêche. On cultive, principalement dans les rizières, du riz, des fruits dans les vergers, et surtout de la banane et des ananas pour l'exportation et les marchés urbains.

La Moyenne-Guinée ou Fouta Djallon couvre 20% de la superficie du pays avec des collines dont l'altitude moyenne dépasse 700 mètres. Les Peulhs, bien que dispersés dans une forte proportion sur l'ensemble du pays, habitent principalement cette région de montagnes où prennent source la quasi-totalité des grands fleuves de l'Afrique occidentale (Niger, Sénégal, Gambie). Les Peulhs (avec près de 40% de la population) cohabitent dans cette région, surtout au nord, avec les Foulakounda, les Cognagués, les Bassaris et Badiarankes.

Traditionnellement pasteurs, les Peulhs, en dépit de la sédentarisation, confèrent toujours aux troupeaux plus de valeur sociale qu'économique. Cependant, les trente dernières années représentent une mutation importante dans la gamme des activités des Peulhs. De pasteurs à agriculteurs, ils sont aujourd'hui les

grands exodants qui remplissent les rues des grandes villes guinéennes et des capitales africaines limitrophes. On peut dire sans exagération que le commerce de l'ambulant au grossiste est un chaînon Peulh. Dans certaines villes, ils contrôlent des secteurs entiers du commerce et des services. C'est le cas des produits alimentaires d'importations, des tabacs, du petit détail dans les quartiers, des taxis urbains et inter-urbains. Rares sont les marchés où ils ne représentent plus de 70% des commerçants (nous reviendrons dans le chapitre IV sur les incidences de ce quasi-monopole sur les problèmes politiques).

La Haute-Guinée est habitée principalement par les Malinkés (20%) et quelques îlots de minorités apparentées comme les Kourankos, les Komiankés.

Avec 40% du territoire pour seulement 21% de la population, la Haute-Guinée est une région où la densité dépasse rarement 12 habitants au kilomètre carré. Comme les Peulhs, les Malinkés sont une société fortement hiérarchisée par le truchement des castes.

Si l'agriculture reste la principale activité de la région, les Malinkés sont, avec les Peulhs, les principaux commerçants du pays. A Conakry, ils détiennent le monopole de la friperie, des pièces détachées et se partagent avec les Peulhs le transport urbain et inter-urbain.

La Guinée forestière, avec 22% de la superficie du pays, abrite près de 20% de la population guinéenne.

Les principales ethnies sont les Kissis (7%), les Guerzés (6%), les Tomas (3%), les Manos (2%). A cela, il faut ajouter les Peulhs et Malinkés qui peuplent les principales villes de la région forestière. Région agricole par excellence, la Guinée

forestière a souffert longtemps de son enclavement. Elle est le deuxième pôle d'attraction de l'exode Peulh et Malinké.

Cette première phase de notre étude si elle donne des informations utiles sur la dimension et les activités principales des ethnies, elle ne renseigne nullement sur l'histoire, les formes d'organisation sociale, les stratifications, la nature des pouvoirs politiques traditionnelles. La section qui suit tente de combler cette lacune.

Cette seconde section débute par la présentation de la carte ethnique de la Guinée.\*

---

\*Je suis redevable pour l'essentiel de ce chapitre au cours non publié de M Oularé Aly chef du département de sociologie de l'université de Conakry. Nous avons, en outre, face à la diversité de l'orthographe des noms des ethnies adopté à chaque fois celui des archives nationales.

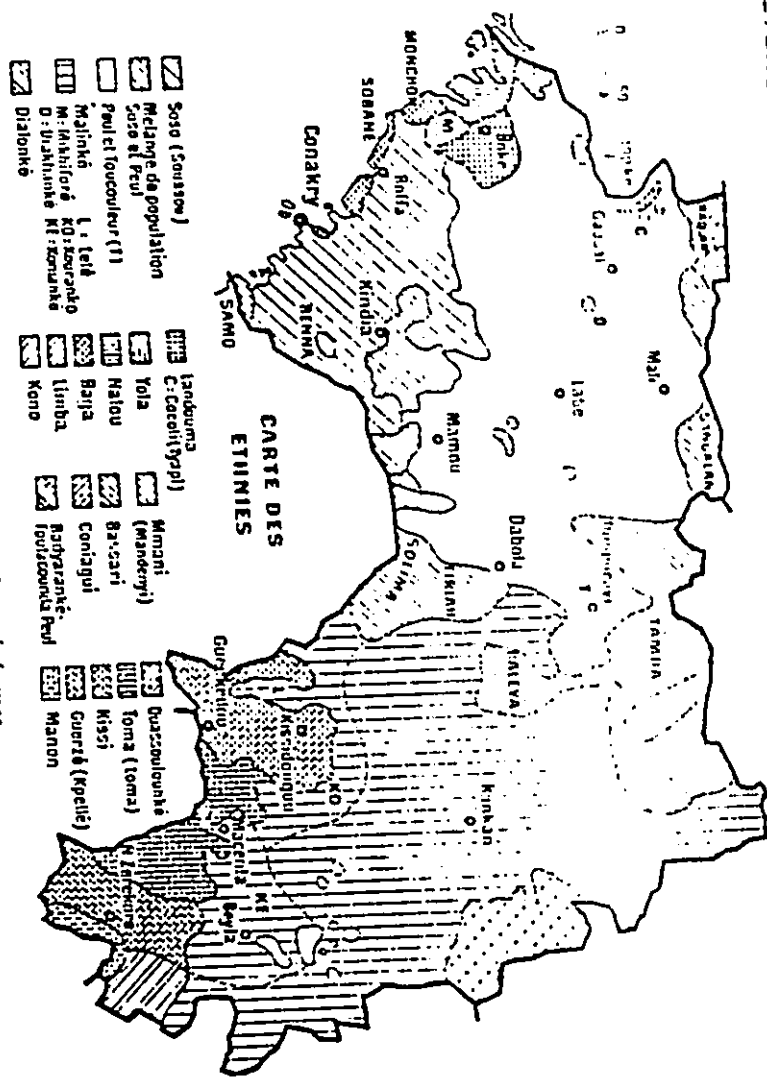


FIG. 5. — Les ethnies guinéennes.

Source: Suret Canale J., op cité, p. 21

en long  
 fraction-  
 parts du  
 rations en  
 lasses et  
 Le  
 La  
 face som-  
 des sur-  
 Malh.  
 être  
 lon  
 Namba a  
 dans les  
 (m), de  
 les corres-  
 hautes  
 l'ouler, et  
 d'ouest,  
 d'ouest, et  
 traitement  
 hautes en  
 du  
 l'ouler, ou,  
 mètres du  
 Il est

## 2.2 SITUATION ETHNO-REGIONALE DE LA GUINEE

La République de Guinée est un Etat moderne dont la constitution est due au hasard du découpage colonial.

A l'image de la plupart des Etats africains, elle est constituée d'une mosaïque de peuples petits et grands. Le processus d'intégration nationale amorcé depuis l'ère coloniale est loin d'être achevé.

Pour connaître les peuples qui composent la Guinée et surtout, les problèmes des particularismes ethniques, il est préférable d'adopter une typologie des différentes ethnies. Cela revient à faire dans cette section une sociologie comparée des ethnies guinéennes.

D'autres part, nous partirons de la période traditionnelle avant d'émerger à celle moderne et affronter des problèmes qui, ne se situent plus au niveau ethno-régional, mais à celui de la société globale guinéenne dans le cadre de la perspective démocratique. Avant de rentrer dans les détails de cette présentation, nous voudrions signaler que les vingt-quatre ethnies que comptent la Guinée n'auront pas le même nombre de pages. Cette discrimination résulte de l'absence d'une documentation suffisante pour certaines, mais aussi du poids politique, économique, linguistique et culturel de quelques unes. Ainsi nous consacrerons plus de temps aux Soussous, Peulhs et Malinkés. Ces ethnies ont le privilège d'être les plus importantes et celles pour lesquelles existe une riche documentation.

### 2.2.1 LA BASSE-GUINEE

La Basse-Guinée ou Guinée maritime est limitée au nord par la Guinée-Bissao, au nord-est par la préfecture de Gaoual, au sud par la Sierra-Leone, à l'est par les préfectures de Téliimélé, Pita, Dalaba et Mamou et à l'ouest par l'Océan Atlantique. En plus de la capitale Conakry, elle comprend les préfectures suivantes: Boké, Fria, Dubréka, Coyah, Forécariah, Kindia et Téliimélé.

On distingue dans le territoire de la Basse-Guinée deux entités sous-régionales: d'une part la plaine côtière marécageuse et d'autre part, les plaines intérieures et les plateaux de transition vers le Fouta.

La Guinée maritime est sans doute l'une des régions de la Guinée, qui a connu et continue d'enregistrer les plus intenses brassages de populations. La grande mobilité qui a caractérisé les populations africaines au cours de leur histoire est plus observable ici que nulle part ailleurs dans le territoire guinéen. Cette remarque est d'autant plus juste, que l'installation des populations en Guinée maritime amorcée depuis une dizaine de siècles se poursuit encore activement.

Ces brassages de populations, concernent des peuples divers, aussi bien sur le plan de la dimension du groupe que sur celui des structures socio-économiques et culturelles.

On peut retenir qu'à la base du peuplement, en voie d'intégration qui caractérise aujourd'hui la Guinée maritime se trouve les ethnies suivantes: Landouma, Mikhiforé, Nalou, Baga, Diakanké, Sosso, Témène, Mendenyi, Balenté et les Peulhs et Malinké.

Il est difficile de dire avec exactitude, à quelle époque remonte l'arrivée des premières vagues de populations en Basse-Guinée. Cependant, nous pouvons affirmer en nous appuyant sur la tradition de Rio-Pongo, que les Sossos seraient venus des vallées moyennes de Bafing et de la Gambie vers le littoral en contournant le Fouta par la Vallée de Cogon à une époque très ancienne. La présence des Nalous et des Bagas sur la côte est signalée par les Portugais dans la seconde moitié du XVe siècle. D'autres vagues de population s'ébranleront du Fouta vers le littoral sous la pression des Peulhs paiens (Pouli) de Koli-Tenguela. La guerre sainte déclenchée par les Peulhs musulmans (vers 1727-1728 soit 1 140 de l'Hégire) représente le point culminant du mouvement migratoire des populations du massif intérieur vers le littoral.

Après la guerre sainte, les populations de l'intérieur vont continuer à déferler vers les plaines basses de la Guinée maritime. On peut noter l'installation d'éléments malinkés (essentiellement des marabouts Malinkés "maninka-mori" dans le moriya); la création de la Ville de Kindia est due à la fixation d'une vague de chasseurs Dialonka de la branche des Camara venus du Fria (Fananah).

Certains éléments Diakanka installés à Gaoual et Touba se détacheront pour aller se fixer dans la préfecture de Boké. Les Peulhs, victorieux de la guerre sainte, ne résisteront pas à la tentation de suivre les autres peuples dans les plaines côtières. Ils se fixeront principalement dans la sous-préfecture de Bouléré (préfecture Boké). Actuellement, ils se sont infiltrés dans toutes les préfectures de la Guinée maritime. Enfin, la Colonie Balanta, déjà importante à l'époque coloniale s'est renforcée à la faveur de la guerre de libération de la Guinée-Bissao. Dans un tel contexte, il est difficile voire impossible d'établir avec

exactitude une carte ethnique de la Guinée maritime. Mais d'une manière générale, on peut dire que les Nalous, les Landoumas, les Mikhiforés, les Diakankas, vivent essentiellement dans la préfecture de Boké. Les Bagas se rencontrent depuis la préfecture de Boké jusque dans le Kaloum.

Les Sossos occupent la région qui s'étend depuis le Rio-Pongo jusqu'à la frontière sierra-leonaise et du littoral à la zone de transition avec le Fouta. Les Peulhs se rencontrent un peu partout.

Dans la préfecture de Kindia existent d'importants flots de peuplement Malinké, Bambara et Sarakolé. Cette poignée de groupement ethnique utilise la langue "sossokhui" comme langue véhiculaire.

a) Les Soussous

Nous avons dit plus haut que leur territoire s'étend du Rio-Pongo à la Sierra-Leone d'une part et du littoral à la zone de transition avec les plateaux foutaniens d'autre part. Les Soussous constituent, l'ethnie la plus importante de la Basse-Guinée. Cette population est, au dire de certains spécialistes, d'origine mandingue (partie territoriale qui englobe des parties de la Côte d'Ivoire, du Mali et de la Guinée) serait arrivée sur le littoral par plusieurs vagues suivant des itinéraires différents.

L'état de nos connaissances sur la migration de ces peuples ne nous permet pas d'affirmer avec certitude, si les Soussous ont séjourné ou non au Fouta Djalou.

Différentes hypothèses ont été émises et que nous n'examinerons pas ici. Nous dirons tout simplement, qu'après

l'installation des Soussous en Basse-Guinée, ils constituèrent de petits royaumes depuis le Keniya (Kindia) jusqu'au Rio-Pongo d'une part, et le Moriya d'autre part.

La société Soussous n'est pas une société stratifiée à proprement parler; mais à la faveur des troubles et surtout de la traite négrière, elle connaîtra le phénomène de l'esclavage. Les Soussous ont investi toute la Basse-Guinée et leur langue s'est imposée partout sur le côté. Par leur ouverture aux autres peuples, ils ont absorbé la plupart des migrants arrivant de l'extérieur du pays. Cela est surtout évident pour les minorités locales.

b) Les Mikhiforés:

Le pays des Mikhiforés est à cheval sur les sous-préfectures de Bintimodia et de Kolaboui, au sud de la Ville de Boké. Il s'étend environ sur une longueur de 34 kilomètres de Satèneya dans la sous-préfecture de Kolaboui à la rivière Kitari qui marque la frontière ou la limite entre les préfectures de Boké et Boffa; et sur une longueur moyenne de 34 kilomètres. Il couvre environ une superficie de 816 kilomètres carrés. Le pays Mikhiforé compte principalement les villages suivants: Sarabaya, Sepéya, Diasiya, Satèneya, Sonpolon, Kolia, Dyikèa, Lemunè, Koto, Kansita.

Les Mikhiforés agriculteurs fixés à la terre, sont un petit peuple dont la formation est relativement récente.

En effet, les documents écrits et oraux attestent que le peuple Mikhiforé s'est constitué dans la seconde moitié du XIXe siècle. C'est à cette époque que sous la direction d'un certain Sara-Bâ des centaines d'esclaves quittèrent le Fouta-Djalou fuyant la féodalité théocratique pour venir constituer sur le

littoral une entité autonome.

Ils constituèrent la dernière vague migratoire à partir du Fouta Djalon.

Ces esclaves en exode en direction de la côte, comprenaient une grande variété dans leur composition ethnique. Ce groupe hétérogène comprenait des Kissis, des Malinkés, des Dialonkés, des Bambaras, des Lélés, etc...

Et c'est pourquoi en référence à leurs origines diverses et surtout à l'appellation par laquelle les Peulhs les désignaient, ils se donnèrent le nom de "Mikhiforé" (homme noir en soussou, en référence au terme pular bhalébhé). Ainsi, le terme mikhiforé apparaît comme un symbole, une barrière d'unité, de solidarité de destin de tous ceux qui fuyaient l'esclavage. Le peuple mikhiforé se présente donc comme la plus guinéenne des entités nationales, car constitué d'éléments issus de la presque totalité des ethnies du pays. Cette composition hétérogène du groupe mikhiforé se répercute sur la constitution de sa langue "le mogofinkan" qui est un mélange de sosso, pular, maninka...

Les Mikhiforés ont mis en place, une société sans Etat organisée sur des bases égalitaires en communauté villageoise régie par le conseil des aînés. Dans cette société, les structures de parenté, servaient également de structures politico-administratives. La production agricole était également réalisée à travers les structures de parenté (famille étendue ou lignage).

Sur le plan des représentations mentales les Mikhiforés étaient animistes, pratiquaient le culte des ancêtres et croyaient aux esprits.

De nos jours, il est rarissime de rencontrer un citoyen se réclamant Mikhiforé. Il faut aller dans les villages cités plus haut pour espérer rencontrer un Mikhiforé. Dans les villes, ils se confondent aux Soussous auxquels ils empruntent la langue.

c) Les Landumas:

Le Landuma-tai ou pays des Landumas est situé dans la préfecture de Boké. Il est limité au nord par la Guinée-Bissao, au nord-est par la préfecture de Gaoual, à l'est par la préfecture de Télimélé, à l'ouest par le Baga-Tai (pays des Bagas) et le Nalou-Tai (pays des Nalous) et au sud par le pays Mikhiforé.

Considérés, par les traditionnalistes, comme les premiers occupants de la préfecture de Boké, les Landumas furent les créateurs des localités de Kokui, de Wakria, de Boké, Doweren, Kayarona, Kamacine, Katemne, Djjourmaya, Kadigira, Korera, Baralandé, etc... Mais quelle est l'origine de ces Landumas, qui se disent propriétaires du Kakandé (second nom de la ville de Boké)?

Selon la tradition du Kakandé, les Landumas appartiennent à la grande famille des Tyapis, à laquelle ils sont liés par une communauté d'origine, de moeurs et de langue.

Cette grande famille Tyapi serait venue du Tekrour (à l'intérieur de la République du Mali actuel) à la suite des hostilités dans le Soudan central. La tradition orale désigne les Peulhs animistes de Koli Tenguela comme les principaux adversaires des Landumas. Après de nombreuses pérégrinations, nous retrouvons les Tyapis dans la zone de Sangaréah (préfecture de Pita). C'est de là que les Landumas partirent pour Kakoni (préfecture de Gaoual).

A partir de Kakoni, une importante fraction des Tyapis se dirigera vers le cours moyen de Rio-Nunez. Une fois installée dans cette zone, cette fraction prendra le nom de "Landuma". Il semblerait, que ce sont les Anglais qui ont conféré aux Tyapis du Rio-Nunez l'appellation Landuma. Le terme "Landuma" viendrait alors du mot anglais land-man ou "homme du territoire". Ceci confirmerait probablement que les Landumas soient les premiers occupants de Boké ou, les premiers à avoir rencontré les explorateurs. Les Landumas ont réussi à développer des structures socio-politiques statiques avec la fondation du royaume Landuma. Sur le plan des structures socio-économiques, l'organisation reposait sur les structures de parenté.

La société landuma n'a pratiquement pas connu une stratification sociale s'articulant sous forme de castes. Bien qu'islamisés actuellement, les Landumas furent des animistes et leur pratique islamique reste fortement entachée par leur religion primitive. Ce constat est certes valable pour l'ensemble de l'Afrique au sud du Sahara, mais ce syncrétisme est visible mieux ici que partout ailleurs.

d) Les Nalous:

Les Nalous, tout comme les Landumas, les Mikhiforés, vivent dans la préfecture de Boké. Ils occupent l'extrême ouest de la préfecture, c'est-à-dire la côte Atlantique nord du Kakandé (Boké), depuis l'embouchure du Rio-Nunez, jusqu'aux îles bordant le littoral de la Guinée-Bissao. Ce territoire est limité au nord par la Guinée-Bissao, à l'est par le Landouma-Tai (pays Landuma), au sud par le Baga-Tai (pays Baga) et à l'ouest par l'Océan Atlantique.

Ce territoire constitue environ le quart de la superficie totale de la préfecture de Boké.

L'ethnie Nalou connaît une multiplicité de groupes. Cependant, ces groupes ne se caractérisent ni par une différenciation linguistique ni par des moeurs et des coutumes spécifiques. Ces groupes ne se distinguent les uns des autres que par la différence des conditions géographiques de leur zone d'implantation. Le Nalou ajoute toujours au nom de son ethnie sa zone d'habitation, c'est-à-dire:

- Les Nalous de la rizière;
- Les Nalous de la terre ferme;
- Les Nalous-kubu;
- Les Nalous-kabue.

Les Nalous ont crée plusieurs villages dont Kanfarandé, Kasini, Kapsin, Kankony, Kanthionty, Kanoff, Soyoboly, Dayon, etc... Tout comme la plupart des groupes ethniques qui peuplent la Basse-Guinée, nous n'avons aucune précision sur la date d'arrivée des Nalous dans le Rio-Nunez. Tout comme les Bagas et les Landumas, on les situe au Fouta-Djalon au XIIIe siècle.

Les premières vagues Nalous seraient parties du Fouta vers le XIVE siècle sous la poussé des vagues d'invasion Djalonka-Sosso. Généralement, on estime que les Nalous ont connu deux principales vagues migratoires. La première vague serait partie de Timbo (sous-préfecture de Mamou dans la Fouta Djalon) vers le début du XIVE siècle, pour le Badiar et ensuite pour le Biguiri en Guinée-Bissao.

Les hostilités avec les Yolas (autres minorités ethniques de la sous-région) entraîneront une fraction importante de cette première vague à s'installer à Kandjola, puis à Tombalé près de Kathion. Cette première vague était essentiellement composée des membres du clan des Camara, ce qui explique que les Camara, premiers occupants détenaient la propriété de la terre et le

pouvoir politique.

La seconde vague aurait quitté le Fouta, après l'arrivée des Peulhs musulmans au XVIIIe siècle, ce groupe était composé essentiellement de Soumah et Keita (deux noms de famille). Une fois installés, les Nalous pour faire face aux attaques de Yolas, Tandas et Peulhs, vont créer une confédération. Le royaume Nalou, véritable Etat ethnique en miniature, installera sa capitale à Sagoboly sous l'autorité de Youra-Tawel Camara. Les Nalous n'ont pas connus de stratification en caste et en classe sociale. Farouches animistes, ils sont à peine touchés par l'islam et le christianisme.

e) Les Bagas:

Les Bagas constituent incontestablement, l'un des groupements ethniques les plus anciennement implantés sur la côte, certainement le plus ancien après les Mendenyis. Ils sont également l'un des plus importants numériquement et occupe une aire géographique assez étendue le long de la côte.

En effet, avec une demi-douzaine d'embranchements différenciées, les Bagas occupent un territoire s'étendant depuis la rive droite du Rio-Nunez (Kanfarendé ou Victoria) jusqu'à la presqu'île de Kaloum. Ce territoire est limité au nord par le Nalou-Tai (pays des Nalous) et le Landouma-Tai (pays des Landumas), à l'est par le pays Mikhiforé et le pays Sosso, au sud-est par le pays Sosso à l'ouest et au sud-ouest par l'Océan Atlantique.

Tout comme c'est le cas pour leurs voisins, l'histoire des Bagas soulève beaucoup de points d'interrogations. Plusieurs hypothèses ont été émises quant à leur origine. Certains traditionalistes les font partir du Delta intérieur du Niger. Ces

historiens appuient cette hypothèse sur la variété de riz cultivée par les Bagas, l'oriza glaberina originaire du Delta intérieur du Niger.

Mais, toutes les hypothèses s'accordent pour affirmer qu'ils vivaient au Fouta-Djalou et qu'ils seraient partis de là vers la côte. Les navigateurs portugais signalent les Bagas sur la côte dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, empruntant des itinéraires différents, les vagues migratoires bagas ont déferlé pendant plusieurs siècles vers la côte. C'est peut-être là, l'une des principales explications de la différenciation linguistique que connaissent les Bagas. Les Bagas constituent l'une des rares ethnies ayant plusieurs embranchements, parlant des langues différentes, mais possédant une conscience ethnique et partageant les mêmes valeurs de civilisation.

Du nord-ouest au sud-est, on rencontre:

- Les Bagas mandori voisins immédiats des Nalous. Ils vivent dans la sous-préfecture du Rio-Nunez.
- Les Bagas Sifemu sont très importants numériquement et seraient issus des vagues migratoires provenant de la zone de Labé. Ils vivent à Kamsar, Kawas, Katakas, Mare, Koufin, Bigori, etc...
- Les Bagas Pukur ou binani Baga constituent le plus petit groupement tribal Baga et certainement le plus anciennement implanté dans la zone. Ils seraient originaire de Binani (dans la préfecture de Gaoual). Ils vivent uniquement dans deux villages voisins Binari et M'Botiri.
- Les Bagas fore sont autant important que les Bagas sitemu et vivent essentiellement dans la préfecture de Boffa, dans les localités de Monchon, de Kifinda, Mintoni, Tongnifili... les Bagas fore seraient originaires de la région de Timbo et à ce titre ils sont de ceux qui ont le mieux conservé les souvenirs de la Djihad (guerre sainte des Peulhs).

- Les Bagas Kakissa: ce petit groupe de Baga est apparenté aux Bagaforé et proviendraient comme eux de la région de Timbo. On les retrouve dans la zone du Cap-Verga (dans la préfecture de Boffa).
- Les Bagas de Koba: ils sont ceux qui sont le plus assimilés aux Sossos. Ils viendraient essentiellement du nord-est du Fouta dans les préfectures de Mali et Koubia. On les retrouve dans le sud de la préfecture de Boffa sur la rive gauche de la fatala (Rio-Pongo).
- Les Bagas de kaloum seraient apparentés à ceux de Koba et sont pratiquement absorbés par les Sossos. Leur village primitif dans le Kaloum sont: Kaporo, Ratoma, Nongo, Lambanyi, Yataya, Kisosso (noms de quartiers de la capitale actuelle de la Guinée).

L'organisation socio-politique était essentiellement des chefferies villageoises très décentralisées. Du point de vue de la structure sociale, on n'a noté nulle part l'existence des castes.

f) Les Mandenyis:

Les mandenyis sont considérés par la quasi-totalité des historiens comme des populations primitives du littoral. Ils auraient été progressivement refoulés vers le sud-est par les différentes vagues migratoires. Actuellement, nous les retrouvons essentiellement dans la sous-préfecture de Benty (dans la préfecture de Forécariah) où ils sont en voie d'assimilation à la culture soussous. Un plus grand nombre de Mandenyi se rencontrent de l'autre côté de la frontière en territoire Leonnais. Leur habitat en territoire guinéen communément appelé Samun compte les villages suivants: Benty, N'Kompa, Kiybali, Baya.

### 2.2.2 LA MOYENNE-GUINEE OU FOUTA DJALON

La Moyenne-Guinée ou Fouta-Djalou est la seconde région naturelle du pays en partant de la mer. Sur le plan physique, cette région présente des caractéristiques assez particulières.

Ce pays montagneux est limité au nord par le Sénégal et le Mali; à l'ouest par la Guinée-Bissao et la Basse-Guinée; au nord par la Sierra-Leone et à l'est par la Haute-Guinée.

On distingue dans cet ensemble, quatre sous-régions:

- Les hauts plateaux du centre s'étirant sur l'axe Manou-Mali et comprennent les plateaux de Manou-Dalaba (Mont Tinka 1 425 mètres). Ceux de Mali qui surplombent les vallées de Gambie et du Komba (Mont Laura 1 515 mètres) et ceux de Pita-Labé.
- Le plateau oriental constitue les contreforts du massif Foutanien à l'est des préfectures de Mamou, Dalaba, Tougué.
- Le plateau occidental couvre les préfectures de Gaoual, Télimélé, Pita et Kindia. Ce plateau s'incline en pente douce vers la Basse-Guinée et se prolonge parfois par les contreforts assez proches de la mer (Mont Gangan, Kakoulima, Benna).
- Les plaines du Badiar forment l'angle frontalier Sareboido, Koundara, Youkounkoun. Elles appartiennent à un ensemble plutôt tourné vers la mer (Basse-Guinée, Guinée-Bissao, Casamance). Ce pays au relief tourmenté et abondamment arrosé a connu de grands bouleversements historiques.

En effet, s'il apparaît aujourd'hui comme le pays des Peulhs, le Fouta n'en demeure pas moins, une région profondément multi-ethnique. Cependant, on peut affirmer que malgré ce multi-ethnisme, les Peulhs sont numériquement et culturellement dominants dans toutes les régions du Fouta-Djalou.

Les Peulhs sont surtout dominants numériquement sur les plateaux du centre, sur les plateaux oriental et occidental. Les communautés Djalonkas homogènes, ayant conservé leur identité culturelle, existent au nord-est dans les préfectures de Mali, Koubia et Tougué.

Les communautés Diakankés et Sarakolés constituent des poches d'habitations un peu partout au Fouta.

La préfecture la plus cosmopolite est incontestablement celle de Koundara où l'on rencontre les minorités ethniques suivants: les Badiarankés (dans le district de Marou), les Koniaguis (dans les sous-préfectures de Sambailo et Termésé), les Foula-Kounda (dans les sous-préfectures de Koundara, Kamabi, Saréboïdo, Sambailo).

Il faut noter que, malgré la diversité ethnique du Fouta, les décennies de cohabitation ont réussi à créer et à développer une certaine unité. On peut même dire que la culture Peulhe enrichi par les autres cultures est devenue la dominante foutanienne. Partout, le "poular" (langue des Peulhs) sert de langue de contact.

Mais, si sur le plan culturel l'intégration est assez avancée, sur le plan social, elle rencontre beaucoup d'obstacles, essentiellement dues aux stratifications sociales en castes de la société peulhe.

Les barrières dressées entre d'une part les hommes libres (essentiellement les Peulhs et les minorités islamisées) et les esclaves, les hommes castés et ceux non-castés d'autre part,

persistent avec force. La persistance de cette stratification sociale maintient une atmosphère de tension latente entre les Peulhs de souche et ceux qui tout en n'étant pas ethniquement Peulhs le sont culturellement.

a) Les Peulhs

Ils constituent un peuple dont l'activité principale était l'élevage des bovins. Jusqu'aux XVIIe siècle, ils n'avaient

constitué nulle part une communauté stable à caractère statique. Pendant toute la période des grands empires médiévaux du Soudan occidental, les Peulhs sont restés un peuple marginal, nomadisant sur toute la longueur du Sahel, du Tékrouur à l'Adamaouer.

L'installation des Peulhs au Fouta-Djalou, comporte schématiquement deux mouvements principaux; le premier celui des Peulhs animistes et le second celui des Peulhs musulmans.

Les Peulhs animistes (que certains nomment Puli ou encore Fulbhé Bururé) seraient arrivés au Fouta-Djalou au XVIe siècle où auraient trouvé d'autres populations animistes: d'abord les Bagas, Téménés, Landumas, Nalous, Bassaris, Tandas, ensuite les Dialonkas.

Les Pulis auraient fuit l'insécurité, les razzias qui ravageaient la région sahélienne au XVe et XVIe siècles pour occuper les régions du sud: le Bambouk, Boundou, le Ouassoulou et le Fouta-Djalou. Les Pulis grâce à la pratique de l'animisme vivront avec les autres peuples sans trop de heurts.

Les Peulhs musulmans connaissent une mutation extraordinaire à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècle. C'est le grand éveil. Alors que les grands empires s'effondrent dans un contexte

général d'anarchie, sous le coup fatal des Marocains, les Peulhs se réveillent au nom de Dieu et de la religion musulmane bâtissent des royaumes solidement structurés depuis le Tekrour jusqu'à l'Adamaoua en passant par le Fouta-Djalon et le Macina.

Leur installation au Fouta-Djalon a été alimentée essentiellement à partir de deux centres.

D'abord de Macina où au XVIIe siècle, les Peulhs islamisés étaient impitoyablement persécutés par les chefs animistes Bambara de Ségou et le Kaarta. Les Peulhs islamisés durent s'enfuir pour échapper aux génocides. C'est ainsi que plusieurs familles maraboutiques viendront s'installer au Fouta-Djalon. Ensuite, à l'ouest du Tekrour, les Maures à la chasse des esclaves sèment la terreur. C'est la fuite vers le Fouta-Djalon qui sauve plusieurs familles peulhes.

Parlant de cette dernière vague, celle des Peulhs musulmans M.S. Baldet affirme:

...celle, enfin, des Marabouts, et de leurs coréligionnaires qui, entre le XVIIe et XVIIIe siècle, descendirent du Macina, du Fouta Toro et du Boundou, régions frappées de calamités naturelles, ou en proie à des troubles à caractère religieux ou politique, cherchèrent la sécurité et la sérénité à l'ombre des montagnes du pays Djalonka.<sup>1</sup>

Ainsi, par deux directions migratoires, les Peulhs musulmans parviennent au Fouta-Djalon.

La première vague venant de Macina (dans l'actuelle république du Mali), s'installa dans le nord et le centre du Fouta. Tandis que la seconde venant du Tekrour (dans l'actuel république du Sénégal) élit domicile au centre et au sud du pays. D'une façon générale, des groupes de familles islamisées prennent

souches au Fouta dans un continuel afflux durant tout le XVIIe siècle.

Après leur victoire sur les animistes à l'issue de la Djihad (guerre religieuse), les Peulhs vont établir un Etat théocratique à structure confédérale comprenant neuf (9) diwé: Labé, Timbo, Timbitouni, Fougoumba, Koin, Kébali, Bouria, Fodé Hadji, Kolladhé. Le système politique peulh s'articulait autour d'une rotation biannuelle de l'exécutif entre les deux grandes branches, maraboutiques et militaires, familiales des Diallo

(Sorya et Alfaya); mais aussi, la prépondérance du pouvoir religieux, garant des institutions et de la vie sociale.

Ainsi, le chef politique du Fouta ne pouvait être qu'un Diallo (nom de famille Peulh) et être descendant du lignage Sorya ou Alphaya. Chaque nouveau chef ne pouvait avoir qu'un mandat de deux ans renouvelable une seule fois et jamais consécutivement. Par ce système le pouvoir passait d'un Diallo du lignage Alphaya à un autre Diallo du lignage Soriya. Mais à côté, pour ne pas dire au-dessus, de ce puissant pouvoir politique se trouvait le chef spirituel du fouta (l'imam ou l'Almamy en poular) dont l'autorité morale réduisait et parfois soumettait l'autorité politique. Le système politique peulh est très proche de celui de l'Iran actuel dans au moins la prépondérance et la toute puissance du chef religieux.

b) Les Diakankas - Sarakolés:

L'une des fortes minorités ethniques vivent au Fouta-Djalon est constituée par le groupe Diakanka-Sarakolé.

Nous associons volontiers les Diakankas et les Sarakolés pour deux raisons principales: d'abord, très probablement, les

Diakankas tout comme les Sarakolés sont d'origine Soninké. Ensuite, leur appartenance à l'Islam, leur adhésion au même mode de vie en font deux peuples solidement liés, intimement intégrés dans les mêmes communautés villageoises. Les Diakankas seraient originaires du Dia, village situé dans le Macina. Les vagues migratoires auraient quitté Dia, sous la conduite des Karamokos (instituteur du Coran) pour s'installer d'abord à Djombokhoum (république du Mali) au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Ensuite, les migrants Diakankas sous la conduite de Salimou-Souaré se seraient rendus dans le Bambouk et, auraient fondé le village de Diakhaba.

Généralement, Diakhaba est considéré comme le centre de dispersion des Diakankas, vers les différentes zones qu'ils occupent actuellement au Sénégal, en Gambie, en Guinée, et en Côte d'Ivoire.

L'installation des Diakankas en Guinée, et particulièrement au Fouta est relativement récente; elle est consécutive à l'hégémonie peulhe, musulmane. A ce propos, Jean Suret Canal écrit:

Mentionnons un groupe ethnique tardivement installé et enclavé en pays peulh: celui des Diakanké. Ils sont concentrés dans de gros villages... Les Diakanka sont des marabouts originaires de "Diaka" (Mali), probablement d'origine Soninké mais parlant un dialecte Malinké.<sup>2</sup>

Selon la tradition, le déplacement des Diakankas a pour cause, le fait que, ne disposant pas d'une solide organisation politique, ils ne pouvaient se défendre et étaient constamment victimes des attaques de leurs voisins animistes (particulièrement les Bambaras).

C'est la recherche de la sécurité qui les conduira au début du XIX<sup>e</sup> siècle au Fouta-Djalou, où l'Islam avait déjà triomphé

avec la victoire des Peulhs islamisés.

Les Diakankas propagateurs pacifiques de l'Islam, se sont installés dans de gros villages fortement concentrés, depuis le nord-est du Fouta jusqu'au nord-ouest de la Basse-côte sous la protection des Peulhs. Ils n'ont constitué aucune entité politique structurée, mais de simples communautés villageoises se consacrant à la production agro-pastorale, à l'artisanat et à l'instruction coranique. Il faut noter cependant que malgré l'absence de structure politico-administrative, la société Diakanka connaît une stratification en castes.

c) Les Dialonkas ou Djalon Sossé:

Il paraît que les Dialonkas soient un peuple qui a participé à plusieurs formations géo-politiques de l'Afrique occidentale pré-coloniale: Ghana, Soso, Manding. Bien que n'étant pas les premiers occupants du Fouta, ils y vivent depuis le XI<sup>e</sup> siècle et ont marqué ce pays de leur empreinte. Dès le début de l'hégémonie Mandenka, le Dialonka Dougu était déjà une entité politique soso. Cette entité débordait les cadres du Fouta et s'étendait vers l'est (Dinguiraye, Kouroussa, Siguiri) et le sud-est (Dabola, Faranah) et Kabola en Sierra-Leone.

Après la conquête du Fouta par les Peulhs (victoire lors de la bataille de Talensen en 1727), le processus d'asservissement et d'assimilation va commencer pour les Dalonka du sud et du centre. Ceux qui ne veulent pas subir la domination vont se réfugier dans les zones accidentées du nord-est dans le Sangalan (République du Mali).

De nos jours, on retrouve des communautés Dialonkas dans des dizaines de villages depuis la préfecture de Koubia jusqu'à la frontière sénégalaise et malienne (Saré Kindja, Moyadine, Lotoma,

Doukita, Balaki...).

Ces communautés, malgré les assauts de l'influence peulhe, maintiennent leurs traditions, leurs coutumes, leur structure socio-économique et leur langue. Les Dialonkas étaient organisés en petites communautés villageoises, et ont particulièrement développé le travail du fer et de la terre.

d) Les Koniaguis ou Unyey:

Les Unyeys habitent un territoire d'une superficie de 300 kilomètres carrés situé dans le nord-ouest de la Guinée (Koundara). Ce territoire est limité au nord et à l'est par la Mitji (cours d'eau qui fait frontière avec le Sénégal), à l'est par la Koulountou (affluent de gauche de la Gambie), et au sud par la Panini (affluent de droite de la Koulountou). Le pays Unyey traditionnel était entouré des entités historiques du Damantan au nord, du Bassari à l'est, du Badiar à l'ouest et du N'Dama au sud. Actuellement le territoire constitue la sous-préfecture du Youkounkoun.

Les principaux villages Unyey sont: Ithiou, Usu, Ifane, Urak, Fede, Itchole, Bambou, Iyoung, Amjunk, Ikunume, Navare, Kidak, Adjine, Urakar, Urus, Kunkal, Antamy.

Selon la tradition orale, les Unyeys seraient un peuple issu de la grande famille Mandingue du Soudan occidental. Ils auraient migré il y a très longtemps vers l'ouest. Mais le seul point que l'histoire retient dans leur parcours migratoire, est leur installation dans le Damantan au Sénégal. Du Damantan, les Unyeys viendront s'installer dans leur habitat actuel. Il existe une parenté consciente, mais mythique entre les Koniaguis, les Bassaris et les Badiarankes.

Les Unyeys sont un peuple d'agriculteurs (mil, sorgho, arachide) demeuré très "primitif" dans son mode de vie. Ils sont l'un des rares peuples en Guinée ayant un système parental matrilineaire mais patrilocal. Hormis les classes d'âges, les Unyeys ne connaissent aucune forme de stratification sociale. Le pouvoir politique se limitait à la simple formation de chefferies villageoises. Cependant, on assistait à la formation de confédérations de villages dans le cas des menaces extérieures (exemple les expéditions coloniales). Et dans de tels cas, Ithiou devenait la capitale de tout le pays Unyey.

Malgré la pénétration du christianisme et de l'Islam, les Unyeys sont demeurés foncièrement animistes. Ils sont farouchement attachés à leurs valeurs ancestrales tout comme à leur indépendance.

e) Les Bassaris:

Contrairement aux Koniaguie, le territoire Bassari est moins homogène, car, il est partagé entre les Bassaris et les Peulhs. D'une façon générale, les Peulhs vivent dans les bafonds, tandis que les villages Bassaris sont penchés sur les crêtes (zones élevées). Ce territoire qui est d'une superficie d'environ 1 400 kilomètres carrés est à cheval entre la République de Guinée et le Sénégal. Il correspond à l'ancien canton M'Dama (Guinée) et à la région Niokolo (Sénégal). En Guinée, les Bassaris peuplent quasi-exclusivement la sous-préfecture de Guingan et comptent quelques villages dans la sous-préfecture du Termesse. Au Sénégal, ils vivent dans la région de Kedougou sur les rives du fleuve Dima ou Gambie, au pied de la montagne Bandé.

En dehors de ces zones, on les retrouve dans de nombreux villages frontaliers et également vers Tambakounda où ils vivent sous l'appellation de Tanda-Baadi. Le terroir Bassari présente un

habitat fortement concentré. Il semble que, du point de vue de l'évolution, les Bassaris de Guinée aient subi plus d'influences et connu plus de mutations que leurs frères sénégalais. En effet, leur cohabitation avec les Koniaguis et les Peulhs a entraîné de profondes transformations aussi bien dans leurs activités économiques que dans leurs structures sociales et politiques.

Sur le plan historique, les Bassaris tout comme les Koniaguis et les Badiarankés seraient originaires du Soudan occidental d'où ils seraient partis au XI<sup>e</sup> siècle avec la dévintégration de l'empire Ghana. Ils auraient progressé vers l'ouest pour s'établir au Fouta où ils seront rejoints plus tard par les Bagas, Landumas, Nalous et ensuite les Dialonkas qui fuyaient les exactions du roi Soumaoré Kanté (roi de l'empire médiéval sosso). Par la suite les Dialonkas et les Peulhs païens vont progressivement repousser les Bagas, Landoumas et Nalous vers l'ouest et les Koniaguis, Bassaris vers le nord. Tandis que les Badiarankés vont progresser jusqu'au pied du mont Badiar, les Koniaguis vont s'établir sur le plateau sablonneux de Youkounkoun (IGouunk), les Bassaris au XVIII<sup>e</sup> siècle, sous la poussée des Peulhs musulmans, vont quitter les régions du Mali pour s'établir à l'ouest dans le Gueme Wason et dans le Wora. Ils vont demeurer dans cette zone bloquée à l'ouest par les Koniaguis et à l'est par les Peulhs. A partir du XIX<sup>e</sup> siècle Thierno Ibrahima N'Dama va entreprendre d'islamiser les Bassaris qui étaient demeurés de farouches animistes. A la date de la capture de Thierno Ibrahima N'Dama par les colons français en 1901, un seul groupe, les "Tanda-Boeni" étaient convertis à l'Islam.

La société Bassari, constituée par un ensemble de clans est caractérisée par une communauté de langue, d'origine, de religion, de moeurs et de coutumes.

Les clans Bassaris étaient régis par le système de parenté matrilineaire. Il n'existait pas de centralisation du pouvoir politique. Les chefs étaient temporaires et n'apparaissaient qu'à l'occasion des conflits nécessitant une organisation commune pour faire face à un ennemi commun.

A ce propos, Jean Suret Canal affirme:

Koniaguis et Bassaris sont les seuls sous-groupes ethniques de Guinée à avoir conservé une organisation sociale en classe matrilineaire. Peuples sans Etats, ne connaissant aucune organisation politique au-delà du clan ou du village, mais guerriers farouches, ils ont réussi à résister aux attaques des Peulhs: quelques groupes Bassaris seulement Tenda-Boeni ont été convertis à l'Islam.<sup>3</sup>

f) Les Badiarankés:

Les Badiarankés tiennent leur nom de leur zone d'habitat, situé au pied et sur le mont Badiar dans le district de Marou (sous-préfecture de Séréboïdo dans l'ouest de la préfecture de Koundara). Le terroir Badiaranké qui côtoie le pays Foulakounda, comporte des villages homogènes de Badiaranké et des villages mixtes où cohabitent Peulhs, Badiarankés, Diakankés et quelques faibles minorités Koniaguis et Bassaris. Les villages typiquement Badiaranké sont: Marou, Némataba, Koyera, Bagadaji,, Paounka, Singhian. On retrouve les Badiarankés presque à égalité de nombre avec les Peulhs dans le village de Panoumpou.

Comme nous l'avons dit plus haut, les Badiarankés sont apparentés aux Koniaguis et aux Bassaris avec lesquels ils auraient suivi les mêmes itinéraires avant de s'établir finalement au Badiar. Cependant, les Badiarankés ont une plus nette conscience de leur origine Mandingue. Cette origine est d'ailleurs suffisamment attestée par la langue, les coutumes et les moeurs des Badiarankés.

Peuple essentiellement d'agriculteurs, le groupe Badiaranké représente un cas particulièrement intéressant de transition, du système matrilineaire au système patrilineaire. En effet, le matrilignage des Badiarankés se distingue de celui des Koniaguïs et Bassaris par la non-concordance, des noms de familles et des noms de lignages.

Il existe une douzaine de noms de famille: Sandé, Sambé, Sagna, Sané, Boumbali, Bandja, Camara, Banaro, Nyoké, Nyabali, Dambano, mané, auxquels il faut ajouter quelques noms de familles Mendingo intégrés (Djanfo, Cisé, Conté, Djanté, Sonko).

Les noms de famille sont transmis de père en fils comme dans le système patrilineaire. A côté de ce système patrilineaire, il existe une bonne vingtaine de noms de lignage qui déterminent l'appartenance de l'individu et qui sont transmis en ligne maternelle.

En clair, tout Badiaranké porte le nom de son père, mais se réclame du lignage de sa mère. Cette situation se répercute sur l'ensemble des structures sociales, par exemple le système de caste existe chez les Badiarankés, mais il demeure très lâche étant donné que l'appartenance de caste est déterminée par la mère et non par le père.

Ainsi, les mariages hors de la caste ne changent rien dans la situation sociale d'un individu.

Sur le plan politique, les Badiarankés ont centralisé le pouvoir au niveau de la confédération des villages Badiarankés des anciens et des chefs des classes d'âges "Palawo".

Sur le plan religieux, le peuple Badiaranké compte une

grande majorité de musulmans (environ 85%), une importante minorité de catholique (environ 10%), et une faible minorité d'animistes (environ 5%).

Mais il faut reconnaître, que les pratiques animistes persistent dans toute la société Badiaranké et se caractérisent par l'existence de sociétés secrètes des femmes et des hommes. Il faut noter que d'autres communautés Badiaranké vivent de l'autre côté de la frontière (notamment en Guinée-Bissao).

### 2.2.3 LA HAUTE-GUINEE

La Haute-Guinée est la région orientale de la République de Guinée. Elle est comprise entièrement dans le haut bassin du fleuve Djoliba (Niger). Elle est limitée à l'est par les Républiques de Côte d'Ivoire et du Mali, au nord par la République du Mali, à l'ouest par la Moyenne-Guinée et au sud par la Guinée forestière et la République de Sierra-Léone. Cet ensemble qui couvre une superficie d'environ 93.450 kilomètres carrés comprend les préfectures de Kankan, Siguiri, Mandiana, Kérouané, Kouroussa, Dabola, Faranah, Dinguiraye et Beyla.

La Haute-Guinée se caractérise par un relief monotone de plateaux de faible altitude et de nombreuses plaines le long des cours d'eaux. Les principaux fleuves qui arrosent la Haute-Guinée sont: le Niger, dont 600 kilomètres du cours se situent en Guinée, le Tinkisso affluent de gauche du Niger, le Niandan, le Sankereni, la Fié affluent de droite du Niger.

Contrairement à la Basse-Guinée et à celle forestière qui se caractérisent par la multiplicité des petits groupements ethniques, la Haute-Guinée présente un cadre socio-humain plus

homogène. On pourrait même dire, sans exagération que la Haute-Guinée, est la région par excellence de l'ethnie Malinké. Il faut noter cependant que cette homogénéité est le résultat d'un long processus d'intégration de petits groupements à l'ethnie Malinké.

En effet, selon la tradition, les premiers occupants de la Haute-Guinée seraient les "Korogba". Ce groupement à caractère Pygmoïde (petite taille), mode de vie primitif, bien qu'ayant disparu est demeuré dans la conscience des Malinkés et également dans leur langue (Korogba-Muru).

Après les Korogba, les plus anciens occupants de la Haute-Guinée, furent les Bambaras. Anciennement établis dans l'empire du Ghana, les Bambaras ont essaimé vers les régions de l'est et du sud après la prise de "Koumbi" par les Almoravides en 1077. En Haute-Guinée, leur zone d'expansion allait de Niani jusque dans le Sonkaran en passant par le Ouassoulou. Plus tard, les Bambaras seront progressivement refoulés vers le nord par l'hégémonie Malinké.

Après les Bambaras, le groupement le plus anciennement implanté en Haute-Guinée fut celui des Dialonkas. Leur installation remonte à la migration des peuples, migration consécutive à la chute de l'empire du Ghana. C'est à partir de cette époque qu'ils vont commencer l'occupation du Siguiri. Mais, la tradition indique que déjà à cette époque les Dialonkas étaient installés dans les provinces du Bouré et du Badika (actuelle préfecture de Siguiri). Plus tard, avec la désagrégation du royaume Sosso de Soumaoro Kanté, les Dialonkas poursuivirent leur migration vers le sud et l'est où ils forment les provinces de Baléa (préfecture de Kouroussa) du Salima, du Firia (préfecture de Faranah), du Toumanie et du Tamba dans la préfecture de Dinguiraye. A l'avènement de l'empire du Mali, les

Dialonkas étaient déjà solidement implantés en Moyenne-Guinée. En plus des Bambaras et des Dialonkas, il faut signaler les Peulhs dont l'arrivée est concomitante ou postérieure à celle des Malinkés. Selon la tradition, la première vague de peuplement Peulh qui fit souche au Wassulu est contemporaine à l'expansion Malinké des XIIe et XIIIe siècles. Cette vague serait venue du Termésé à la recherche de pâturage. Elle semble être la plus importante. La deuxième vague des Peulhs migrants est celle des compagnons de Koly Tenguela.

Leur installation en Haute-Guinée est consécutive à la décadence de l'empire du Mali au XVe siècle. La troisième et dernière vague serait venue du Fouta-Djalon dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (vers 1760) fuyant les troubles provoqués par le djihad (guerre sainte). Les Peulhs iront grossir les rangs de leurs frères du Wassoulu. A la longue, les Peulhs vont s'intégrer à la société Malinké ne se distinguant plus que par leur patronyme (Sidébé, Diallo, Sangaré et Diakité) et certains traits culturels et physiques. En dehors des Dialonkés du Solima et du Firia, les différents groupes de population que nous venons de citer constituent aujourd'hui avec les Malinkés une seule et même société: la société malinké. La langue, les coutumes, les moeurs et les traditions malinkés, du moins pour l'essentiel sont adoptés par l'ensemble des communautés consécutives à la société malinké.

Plus tard dans la moitié du XIXe siècle, on assiste à l'arrivée d'une vague migratoire de langue pular (langue parlée des Peulhs) en provenance du Fouta-Toro: les Toucouleurs.

Cette population essentiellement composée de Toucouleurs fanatiques et propagateurs de l'Islam, était placée sous la conduite d'un érudit de grande renommée: El Hadj Oumar Tall. Les

Toucouleurs, après avoir traversé le Fouta-Djalon se tailleront un territoire au dépend des Dialonkas de Tamarika et du Tamba (dans la préfecture de Dinguiraye). Ainsi, actuellement on peut distinguer fondamentalement trois entités en Haute-Guinée: le grand ensemble Maninka avec ses entités sous-régionales, les Dialonkés du Firia et du Salima et les Toucouleurs de Dinguiraye.

a) Les Malinkés

Ils constituent la majorité écrasante du peuple actuel de la Haute-Guinée. Il est aussi difficile de situer l'origine des Malinkés que de préciser les contours géographiques de leur territoire.

D'abord, il y a lieu de faire une distinction entre le vieux ou le mandingue primitif et le grand mandingue ou empire du Mali issue de l'hégémonie Mandinka entre le VIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Le vieux mandingue abritait un ensemble de tribus issues des fils de Maghan (légende orale de la Haute-Guinée). Les contés, Kourouma, Traoré, Keita, Kouyaté, Camara qui constituaient le peuple Mandinka occupaient un minuscule territoire sur le haut Niger, territoire qui ne dépassait pas le Sankarani à l'ouest. Ce territoire Malinké comprenait essentiellement les localités de Kangaba (Kaaba), Kita et Niani. Ce petit peuple jouera un rôle important et prendra une dimension exceptionnelle à partir du XIII<sup>e</sup> siècle avec l'apogée de Soundjata Keita (1230-1255). En effet, le grand mouvement qui a caractérisé l'émergence historique des Malinkés aboutira à la constitution du plus puissant empire ouest-africain du Moyen-Age. A son apogée, le Mali contrôlait en gros, le Soudan occidental depuis les Selines de Tégghaza dans le Sahara, jusqu'au sud forestier ivoiro-guinéen; d'ouest en est, de l'Atlantique (Gambie, Tékrou, Bambadika) jusqu'à l'air (massif sud-saharien), dans la région des Essouk dont les mines de cuivre étaient alors en pleine activité. Les

conquêtes de Soundjata et ses successeurs entraîneront les Malinkés surtout vers l'ouest et le sud-ouest.

Ainsi, les clans vont reconstituer leurs communautés loin du vieux mandingue. En Haute-Guinée, les Malinkés vont occuper de nombreuses provinces parmi lesquelles le Homona, la Bouré, le Bassendon, le Baté, le Sabadon, le Woulada, le Konian, le Toron, le Sankaran, le Kouranko. La société Malinké traditionnelle est une société à pouvoir fortement centralisé, à structure de classes.

Au Manding (nom du pays traditionnel des Malinkés), il existait fondamentalement deux classes sociales: les hommes libres et les esclaves. Parmi les hommes libres, on pouvait distinguer les Tontigui, c'est-à-dire l'ensemble des familles guerrières; ensuite il y avait les Tontan constitués de familles maraboutiques (Touré, Cisé, Béreté, Souaré, Diané).

A l'intérieur du groupe des "Tontigui", on distinguait les nobles et les horo (simples citoyens). Quant aux esclaves, c'était soit les prisonniers de guerres, soit des hommes acquis par achat. Il faut noter qu'actuellement cette structure de classe a presque complètement disparu en Haute-Guinée.

A côté de cette stratification en classes sociales, on distingue une autre stratification, celle qui divise la société en homme non-casté et en homme de caste. On distingue les groupements castés suivants: les forgerons "Numu", les cordonniers "Karanké", les griots "Dyeli" ou "Fina" et les pêcheurs "Somono". Il faut noter que si de nos jours, la stratification de la société en homme non-casté et en homme de caste persiste malgré les changements liés à l'indépendance et à la modernisation, cela s'explique moins par les structures

économiques que par la superstructure idéologique et mentale.

Sur le plan religieux, la société Malinké dont l'islamisation a débuté au XIII<sup>e</sup> siècle, est essentiellement constituée de musulmans. Cependant, on note certains groupes restreints qui continuent à pratiquer l'animisme. Egalement, un petit noyau de chrétiens existe dans la préfecture de Siguiri. La société malinké constituée de paysans, d'artisans, de commerçants et de marabouts a gardé son unité culturelle malgré les particularismes régionaux.

b) Les Toucouleurs ou Torobhé

La présence des Toucouleurs sur la limite occidentale de la Haute-Guinée est incontestablement liée au destin extraordinaire de El-Hakj Oumar Tall. Cet homme d'une grande culture a parcouru tout le Soudan occidental et accompli le pèlerinage à la Mecque, avant de se découvrir la vocation de meneur d'hommes.

Persécuté par les chefs Bambaras et Peulhs, rejeté par la classe dirigeante du Fouta Toro, El Hadj Oumar entraînera dans ses pérégrinations de nombreux Toucouleurs assoifés de se glorifier sous la bannière de Dieu. En arrivant dans la région actuelle de Dinguiraye à la fin de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (vers 1849), les Toucouleurs y trouvèrent deux entités politiques; le Toumaniya au sud et le Tamba (Dyabatu) au nord. Ces entités étaient peuplées par des Djalonkés, des Bambaras et des Sarakollés essentiellement animistes. Après avoir été reçu par les animistes du nord sous la direction de Yimba Sakho chef du Tamba, qui leur cède un territoire non occupé entre le Tamba et le Toumaniya, les Toucouleurs vont renforcer leur position avant de dicter leurs conditions aux autochtones. La guerre éclate vers 1954 et quelques mois plus tard les animistes sous la direction de Yimba Sakho sont défaits à la bataille de Luntu

(1855). Yimba Sakho, après une résistance héroïque dans sa forteresse de Tamba est obligé de céder et de se réfugier chez les Dyalonkés de Bouré. Dinguiraye, la cité créée par El Hadj Oumar deviendra un centre de rayonnement de l'Islam. Ses successeurs Habib Tall (1861-1868), Saidou Tall (1868-1876), Aguibou Tall (1876-1882) continueront au nom d'Allah à inquiéter leurs voisins Dyalonké et même les Malinkés islamisés (Oulada, Sanguiana, Saraya).

Les captifs et les Talibés (élèves dans la religion musulmane) provenant du sud-est sont à la base de la constitution de l'importante communauté Malinké de la cité de Dinguiraye. La société toucouleur, tout comme la société maninka a centralisé le pouvoir politique au niveau étatique avec une profonde stratification en classes sociales et en castes. Malgré un environnement culturel essentiellement malinké, les Toucouleurs ont su garder leur identité sociale et linguistique grâce à la pratique d'une forte endogamie.

#### 2.2.4 LA GUINEE FORESTIERE

La Guinée forestière se présente par rapport aux autres régions comme un "bout du monde", une zone marginale coincée dans l'arrière dos de la Sierra-Leone et du Libéria. La Guinée forestière correspond à une zone soulevée dépassant 1500 mètres d'altitude (Simandou et Nimba). La Guinée forestière est limitée à l'est par la Côte d'Ivoire et la Haute-Guinée, à l'ouest par la Sierra-Leone et le Libéria au sud par la Côte d'Ivoire et au nord par la Haute-Guinée. Le climat de la région forestière est de type équatorial avec des précipitations abondantes et réparties sur neuf mois. Ce climat exceptionnellement favorable donne à la Guinée forestière des aptitudes agricoles privilégiées. Elle est

d'ailleurs baptisée: "un cinquième du territoire guinéen; neuf dixième du potentiel agricole". C'est en fait la région de la forêt, dense et humide.

a) Les Kissis

Les Kissis dont on signale la présence dans le sud-est du Fouta au XVII<sup>e</sup> siècle ont été chassés par les Dialonkés, un peu avant la victoire définitive des Peulhs. La tradition orale veut que les Kissiens aient des affinités avec les Peulhs avec lesquels ils partagent la culture du fonio céréale. Leur capitale aurait été le village de Pilimili dont la phonétique proche en Kissien se traduit par "petite forêt". En tout cas, ils sont originaires des cultivateurs semi-nomades qui se sont si bien adaptés à la riziculture inondée qu'ils passent pour les meilleurs riziculteurs de Guinée, avec les Bagas.

Le village Kissi est petit (rarement plus de 150 habitants). Les cases sont rondes et à veranda qui se serrent autour d'une place centrale où souvent, des blocs de pierres étendus ou dressés marquent l'emplacement des tombes des ancêtres.

Ces ancêtres sont censés conduire les vivants sur le sentier du quotidien en communiquant avec les aînés. C'est d'ailleurs une société gérontocratique même si la cohabitation d'avec les Malinkés les ont amenés à instituer des chefferies villageoises. De nos jours, les Kissiens urbains sont bilingues (Kissien et Malinké). Bien que la religion musulmane véhiculée par les Malinkés et les Peulhs se fait de plus en plus d'adeptes, elle reste toutefois marginale par rapport au christianisme et à l'animisme dans la région forestière et au sein de la communauté Kissi.

b) Les Tomas (Loma)

Il semble que les Tomas soient les plus anciennement établis dans le pays: ils auraient vu arriver Kouranko, Kissi et Guerzé.

Refoulés à l'ouest de la Makona et à l'est du Dianí par les Guerzés, les Toma le seront vers le sud par les Malinkés. Farouches guerriers, les Tomas ont résisté à la domination conquérants Malinkés.

L'organisation socio-politique était extrêmement simple et reposait sur la prééminence des anciens.

Chaque village était dirigé par un collège des anciens dont les fonctions étaient triples: politique, juridique et sacerdotale. Les Tomas n'ont pas connu de stratification en classes ou en castes. L'aspect primordial de la vie socio-politique tournait autour des pratiques rituelles dans la forêt sacrée.

c) Les Guerzés

Les Guerzés présentent les caractéristiques assez voisines de celles des Tomas. Dans le village Guerzé, les cases individuelles des chefs de familles côtoient une grande case collective abritant toutes les femmes de la maison-née (elles y font la cuisine en temps de pluie) et la case collective des hommes célibataires.

La tradition orale atteste de la présence des Guerzés dans la préfecture de Beyla, région où la toponymie conserve encore l'origine Guerzé. Ils y auraient été refoulés par la présence Malinké vers le XI<sup>e</sup> siècle.

Comme les Tomas, les Kissis, les Guerzés ont été très peu touchés par la naissance et le développement des grands empires de l'Afrique Occidentale. De ce fait, nous sommes en présence de

groupes ethniques relativement homogènes et, tournés beaucoup plus vers les pays limitrophes (Libéria, Côte d'Ivoire).

Voici brossé dans les traits les plus généraux, l'histoire, l'organisation socio-politique des composantes essentielles de la Guinée actuelle. Quelles sont les relations entre cette longue description et la question ethnique dans la démocratie naissante?

Nous répondrons à cette question en partant de trois constats:

- Il existe en Guinée trois ethnies qui dominent numériquement les autres; ce sont les Peulhs (plus de 35% de la population globale); les Malinkés avec 20% de la population totale; et enfin les Soussous qui additionnent à leur 9% l'absorption culturelle et linguistique des minorités côtières.
- Les ethnies (Peulhs, Malinkés et Soussous) les plus importantes numériquement le sont aussi linguistiquement et culturellement; c'est-à-dire que les langues les plus parlées sont celles de ces ethnies et de plus en plus les autres ethnies ont tendances à imiter, dans le cadre des mariages mixtes par exemple, les normes culturelles de ces trois ethnies citées ci-dessus. Ces ethnies (Peulhs, Malinkés et Soussous) dominent en outre chacune une région géographique du pays, ce qui renforce et consolide le poids de chaque ethnie au niveau de sa région.
- Ce leadership ethnique s'exprime aussi par celui des individus. En effet l'élite politique, celle qui s'affronte sur la scène politique vient essentiellement de ces différentes ethnies citées ci-dessus. Ces ethnies peuvent aussi se prévaloir d'un passé

historique glorifié par la tradition avant de l'être par les manuels de l'éducation nationale du pays. Nous le reprenons après l'avoir dit à l'introduction que ce chapitre peut sembler exagérément long et parfois ennuyant; cependant, notre approche exige une présentation ethno-régionale la plus complète de la Guinée.

Ce deuxième chapitre est la base d'initiation pour pénétrer les complexes relations ethniques avant et pendant la colonisation. Il permet de mieux comprendre les chapitres qui suivent, ceux qui portent sur les conflits ethno-politiques et le débat démocratique. De ces deux chapitres suivants, le premier aura pour point de départ la fin de la seconde guerre mondiale. Ce chapitre analysera exclusivement au niveau de la Guinée l'émergence et la compétition des différents partis politiques."

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1/Baldet, Mamadou Saliou, Crises et mutations sociales au Fouta Djallon, Mémoire de fin d'études supérieures (DES) de l'Université de Conakry, R. de Guinée, 1968, p. 60

2/Suret-Canale, Jean, La république de Guinée, Editions sociales, Paris 1960, p. 60

3/Idem, p. 112

On pourra, en outre, consulter, avec intérêt, les études monographiques des étudiants des départements de sociologie, d'histoire et de géographie de l'Université de Conakry.

### CHAPITRE III

#### ANALYSE DES RAPPORTS POLITICO-ETHNIQUES DE 1964 A 1989

Lorsque par décret du 17 octobre 1889 la Guinée reçut ses frontières continentales définitives, la phase de conquête s'achevait et s'ouvrait une nouvelle page: celle de l'administration coloniale. En lieu et place des chefferies traditionnelles, la France implante de nouvelles chefferies (chef de canton) dont la fonction se confond au rouage administratif colonial. Pour assurer ses nouvelles fonctions, la chefferie devient de plus en plus oppressive. Les contre-pouvoirs traditionnels ayant disparu, les exactions devinrent la règle générale du commandement. A ceux qui s'inquiétaient des exactions, les chefs de canton rétorquaient:

Voulez-vous oui ou non que nous percevions l'impôt, que nous fournissions des corvéables et des conscrits? Nous n'y arriverons pas par la douceur et la persuasion; si les gens ne craignent pas d'être attachés et battus, ils se moquent de nous. <sup>1</sup>

En fait, la mission essentielle de la chefferie était d'obtenir, au besoin par la violence, que la masse fournit:

- Des produits pour soutenir l'effort de guerre de la métropole durant la première et la seconde guerre mondiale.
- De fournir des hommes (les tristement célèbres travaux forcés) pour la construction des routes, les travaux publics, les plantations et les corvées "coutumières".
- De fournir l'impôt en nature ou en espèce.

C'est sur cette structure socio-économique minée par l'exploitation massive des populations qu'apparaîtront les premières formations politiques. Celles-ci seront au départ des amicales régionalistes, regroupant à Conakry les originaires d'un cercle ou les membres d'une ethnie.

Déjà en 1945, sur la scène politique, la confrontation

oppose des "groupements ethniques", Association Gilbert Vieillard (Peulhs); Union de la Basse-Guinée (Soussous); Union insulaire (regroupant les originaires des Iles de Loos); et enfin Union des Métis. C'est dire que dès le début, la vie politique apparaît comme dominée par des rivalités ethniques. En fait, la politique était une sorte de reprise du quadrillage ethnique de la Guinée.

Au congrès constitutif du Rassemblement démocratique africain (R.D.A.) en octobre 1946, les invités ne seront autres que les dirigeants de ces groupements ethniques. Il faudra attendre juin 1947 pour voir naître la section locale du rassemblement démocratique africain (R.D.A.), le Parti démocratique de Guinée (P.D.G.). Dès le départ, le Parti démocratique de Guinée (P.D.G.) s'affirme au-dessus des rivalités tribales tout en se dotant d'un triumvirat ethnique pour sa direction: Touré Sékou (Malinké de Haute-Guinée), Dallo Saifoulaye (Peulh de Labé), Beavogui Lansama (Toma de la région forestière).

Face au Parti démocratique de Guinée (P.D.G.), deux partis politiques entrent en compétition: c'est le Bloc africain de Guinée (B.A.G.) animé par Barry Diawadou (fils d'un des chefs religieux du Fouta); et de la Démocratie socialiste de Guinée qui devient en définitive la section guinéenne du Parti du regroupement africain (P.R.A.). Ce dernier parti était dirigé par Barry Ibrahima dit "Barry" III.

La situation sociale pourrissante et l'absence de programmes révolutionnaires du Bloc africain de Guinée (B.A.G.) et du Parti du regroupement africain (P.R.A.) laissent au parti démocratique de Guinée (P.D.G.) le champ des revendications populaires et des victoires électorales. Ainsi, le Parti démocratique de Guinée passe, de 1951 à 1957, de groupement minoritaire à parti majoritaire (voir carte électorale pages 63-64).

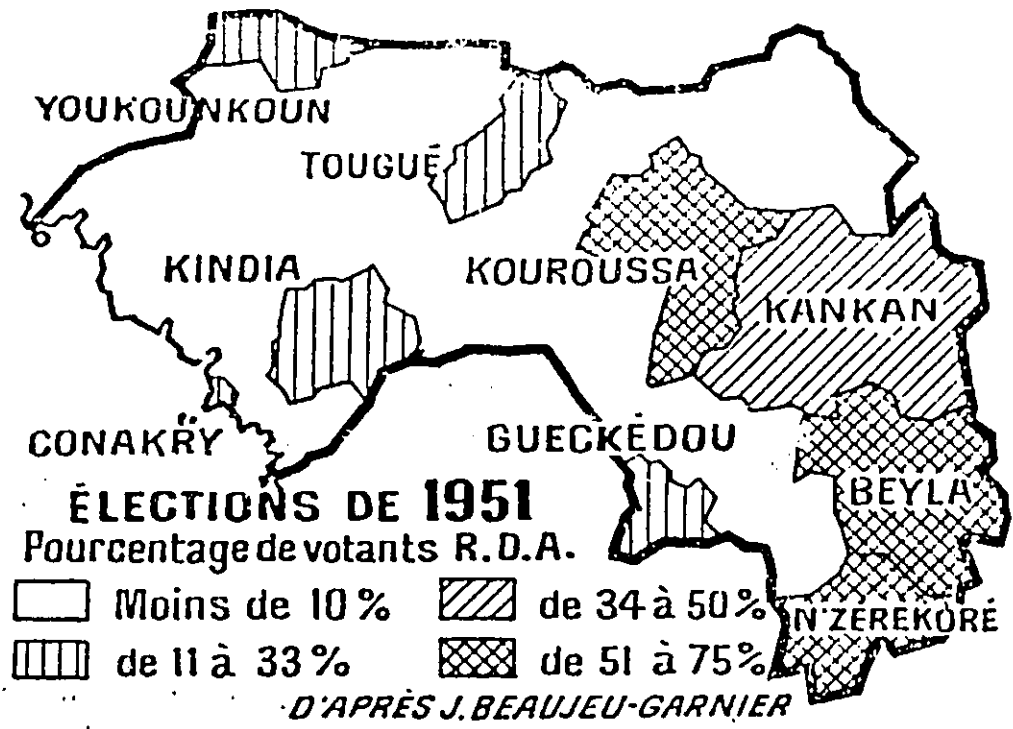


FIG. 11. — Elections législatives de 1951.

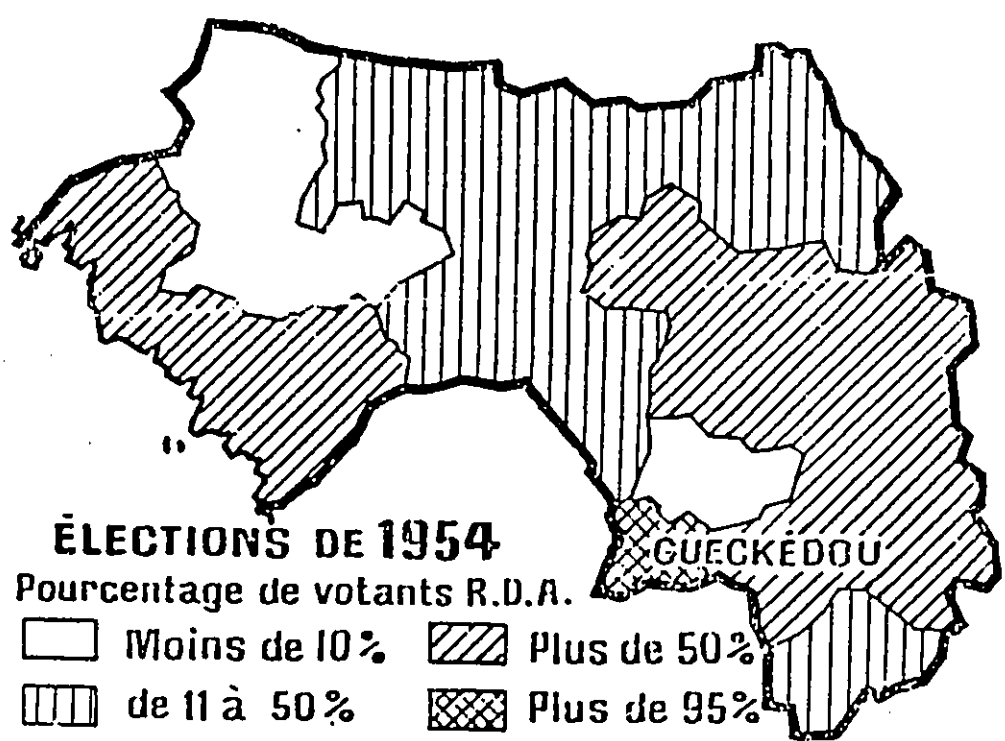


FIG. 12. — Elections législatives de 1954.

Source: Suret-Canale Jean: op cité p. 159

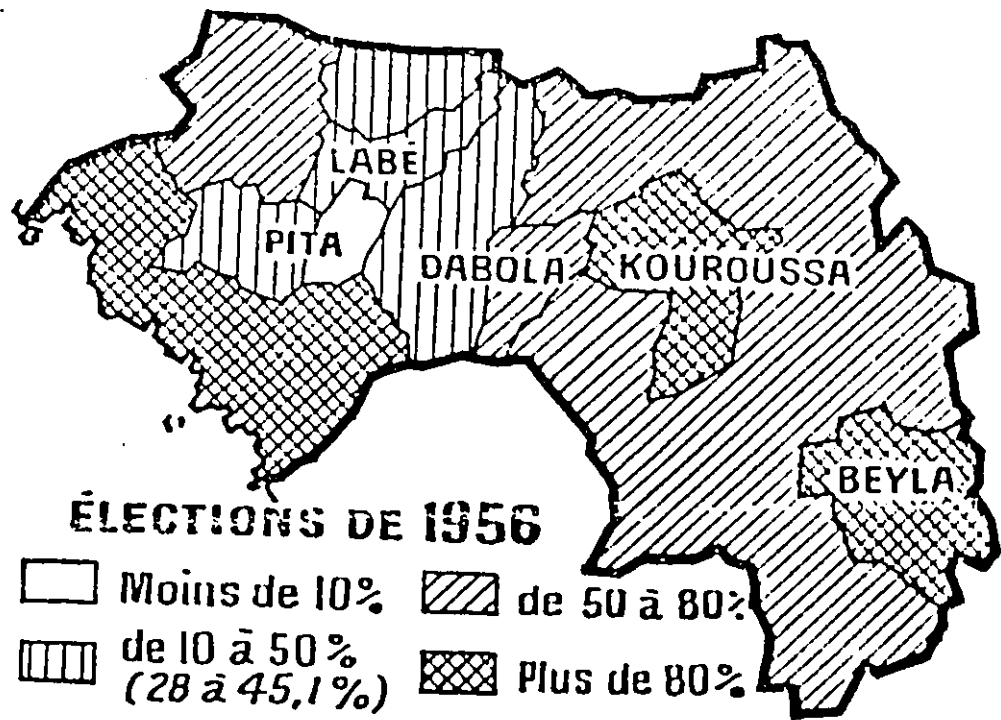


FIG. 13. — Elections législatives du 2 janvier 1956.

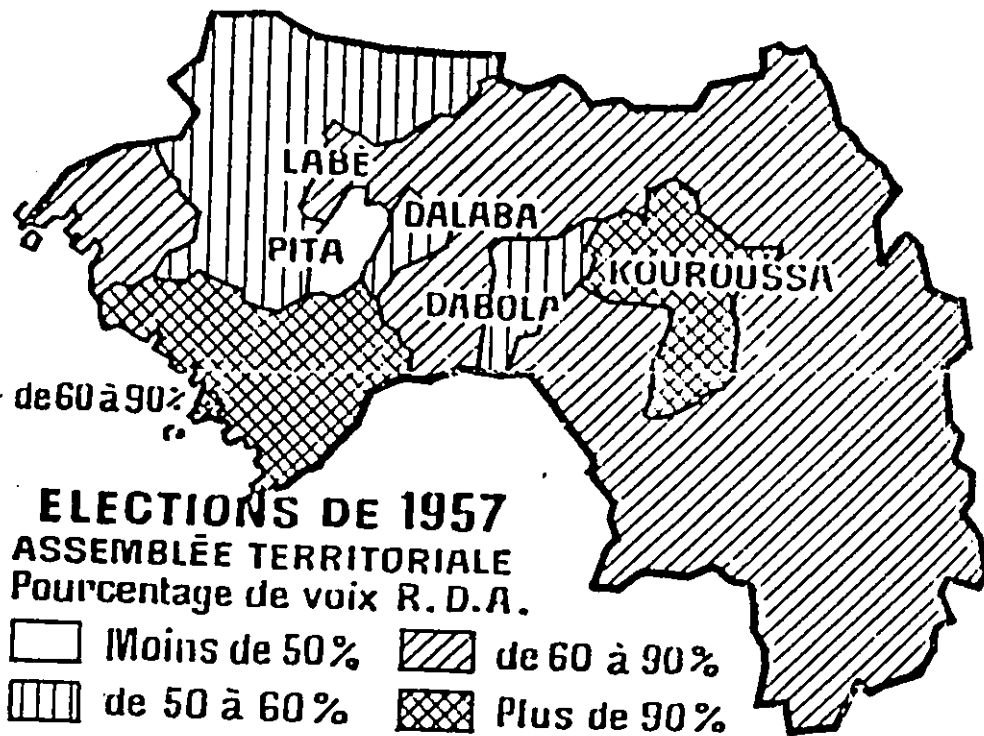


FIG. 14. — Elections à l'Assemblée territoriale (1957).

Source: Suret-Canale Jean: op cité p. 162

Et à l'élection de l'assemblée territoriale du 3 mars 1957, le Parti démocratique de Guinée enlève 57 sièges sur 60. C'est dans cette période charnière de l'avenir politique de la Guinée que se joua le premier drame politico-ethnique dans la ville de Conakry. Les témoins de l'époque rappellent que le début de l'incident coïncide avec la dernière campagne électorale d'avant l'indépendance (1958).

Officiellement les combats opposèrent des Peulhs (partisans du BAC) à des Soussous (partisans du P.D.G.). Avec le recul, les langues se sont déliées. On a ainsi appris que les prétendus Soussous n'étaient autres que des Léonais payés par l'organisation du P.D.G. pour intimider l'électorat peulh. Il y a eu donc à la base des conflits ethnique, une poignée d'agitateurs au service d'une stratégie politique. En tout cas, après le 3 mars 1957, le P.D.G. s'empare des leviers étatiques pour réaliser les principales réformes de son programme. Parmi celles-ci, la plus importante qui consolidera son emprise sur le pays fut la suppression de la chefferie coutumière.

Ainsi à l'arrivée du Général président de Gaulle, le leader qu'il avait devant lui (Touré Sékou) n'était pas simplement le chef du gouvernement et d'un parti majoritaire, mais c'était aussi celui qui avait réussi à faire des partis de l'opposition un regroupement marginal dans la vie politique.

A la célèbre phrase de Touré Sékou, le 25 août 1958: "Nous préférons la liberté dans la pauvreté à l'opulence dans l'esclavage," M. le général de Gaulle rétorquera en disant: "...on a parlé d'indépendance; je dis plus haut ici qu'ailleurs que l'indépendance est à la disposition de la Guinée. Elle peut la prendre le 28 septembre en disant "non" à la proposition qui lui est faite..."

Et c'est ce que la Guinée fera en devenant la première colonie française d'Afrique à acquérir l'indépendance. Le Bloc africain et le Parti du rassemblement africain se laisseront absorber par le Parti démocratique de Guinée au nom de la concorde, de l'unité et du développement de la patrie.

Désormais l'histoire politique de la Guinée sera celle du Parti démocratique de Guinée dont l'article 1 des status assigne au parti comme but "d'organiser et d'unir les habitants de ce territoire dans un mouvement anti-colonialiste".

Le privilège d'avoir conduit le pays à l'indépendance offre au Parti démocratique de Guinée (P.D.G.) un soutien populaire massif. Pour son leader (Touré Sékou), le parti "mobilise dans ses rangs "L'ensemble de la population, jeunes et adultes, hommes et femmes. C'est-à-dire que le parti se confond au peuple, s'identifie à lui. Aussi, les Guinéens doivent-ils - aux yeux du parti - dans leur "comportement" ou leur "attitude collective et individuelle", agir selon toutes les lois de la "pensée prééminente du Parti", les respecter fidèlement. Tout ceci découle de la philosophie politique du Parti démocratique de Guinée qui se présente tout à la fois comme le peuple de Guinée, la nation et le destin de la Guinée.

Bien que la première constitution de la Guinée admettait le multipartisme, le Parti démocratique de Guinée restera seul sur l'échiquier politique. Pour ses théoriciens (dont notamment son leader), le Parti démocratique de Guinée ne peut être qu'unique dans la mesure où il se confond au peuple de Guinée. C'est dire que l'unicité du parti résulte donc fondamentale de l'unité qui s'est réalisée dans le peuple. Surtout qu'il n'existe pas de classes sociales et donc d'oppositions de classes justifiant une pluralité de partis. En réalité, les arguments du Parti

démocratique de Guinée (P.D.G.) se retrouvent largement dans le concert de justifications des dirigeants de l'Afrique indépendante.

Trois arguments furent usités pour justifier l'instauration du parti unique:

Seule le parti unique peut promouvoir la modernisation en accélérant le processus de la croissance économique; le parti unique seul peut arriver à une véritable intégration nationale; enfin, le parti unique est seul compatible avec une société sans classe.<sup>4</sup>

Les partis qui auront conduit aux indépendances se donneront ainsi pour fondement la formation de l'unité nationale, tout en se présentant comme le moyen le plus efficace d'une politique de modernisation et de lutte contre le sous-développement.

Le Parti démocratique de Guinée, en prétendant se confondre au peuple et en faisant de celui-ci un tout monolithique empêchait du coup toute nécessité de l'existence d'autres partis politiques.

L'indépendance guinéenne acquise, la France coupa les crédits et provoqua le départ des cadres et des techniciens à tous les niveaux. Naturellement, le Parti démocratique de Guinée se tourna vers ses militants les plus actifs. Ainsi, les responsables du parti se trouvèrent placés à tous les niveaux du gouvernement, de l'administration et du secteur nationalisé de l'économie. Le parti commence par proposer, avant de se substituer à l'administration en désignant directement, ses militants comme administrateurs - fonctionnaires. Les organes du parti pouvaient rejeter une proposition de nomination faite par un ministre pour des raisons politiques en disant tout simplement: "ce fonctionnaire technique a un mauvais comportement politique, social" ou n'est pas "fidèle à sa ligne démocratique

de masse". Cette confusion entre Etat et Parti se retrouvera entre le juridique et le politique. Ainsi, en avril 1960, au moment du premier complot de l'après indépendance, on prononcera dix-huit condamnations à mort dont sept par contumace. Ce procès qui ne sera pas le dernier a été dirigé non pas par la Haute Cour ou un quelconque tribunal judiciaire, mais plutôt par un tribunal dont les juges étaient membres du bureau politique du parti, des députés, des syndicalistes et des responsables de l'organisation de la jeunesse du parti.

Les militants (responsables) du parti devenus maîtres de l'Etat n'admettront aucune contestation. Graduellement, le parti se dissout dans l'Etat pour former avec lui un tout incritiquable. Le parti-Etat (le dernier titre du Parti démocratique avant sa disparition) se transforme peu à peu en Etat sans parti. Deux orientations expliquent cet état de fait:

- D'une part, les militants devenus les principaux administrateurs utilisent des arguments techniques et technocratiques à la place du discours politique;
- D'autre part, les politiciens devenus gestionnaires s'appuient de plus en plus sur les structures de l'Etat, réduisant ainsi le poids et le rôle du parti.

L'une des particularités de la Guinée durant ces trente dernières années aura été la multiplicité des "Coups d'Etat" que le Parti démocratique de Guinée et son leader ont prononcé avoir découvert et maté. Pratiquement toutes les catégories socio-professionnelles ont eu ses comploteurs: des enseignants aux membres d'une ethnie (en l'occurrence les Peulhs) en passant par les commerçants, les militaires et les mercenaires.

Pour jeune Afrique "Le Complot est l'arme favorite de M. Sékou Touré (leader du parti et premier président de la Guinée).

Il lui permet d'entretenir une tension politique telle que nul ne peut songer à faire autre chose."»

En tous cas, sur les dix-sept membres que comptaient le bureau politique du Parti démocratique de Guinée (P.D.G.) au lendemain de l'indépendance, sept seulement survivront jusqu'à la disparition de leur chef en 1986. En 1971, après le débarquement de l'armée coloniale portugaise, seize membres du gouvernement sur vingt-quatre furent arrêtés. Plus de 90% des officiers de l'état major de l'armée furent eux aussi arrêtés.

La machine répressive du parti broyera sans distinction anciens opposants et militants de première heure, elle ne fera non plus de distinction entre les membres des différentes ethnies jusqu'au dernier grand complot: celui de Diallo Telli (premier secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine).

A en croire le communiqué officiel d'alors, l'ancien secrétaire général de l'organisation de l'unité africaine (O.U.A.) devait en cas de réussite de son entreprise, constituer un gouvernement "exclusivement peulh".

Sékou Touré, utilisant l'histoire à sa façon, rappelle que les Peulhs ont jadis spolié les Dialonkés de leurs terres (faisant allusion aux migrations remontant à plusieurs siècles, voir chapitre II sous-section II); et qu'ils se sont installés très tardivement dans l'actuelle Guinée (ce qui réduit le droit des Peulhs d'être des parfiats Guinéens). A ces accusations, Sékou Touré ajouta qu'à une exception près (celle de son compagnon Diallo Saifoulaye) les Peulhs, l'ont toujours trompé pendant la lutte coloniale. Pire, les Peulhs (essentiellement les hommes), aux yeux de Sékou Turé, sont ethnocentristes; à preuve, ils ne font que des mariages endogamiques. Quelques jours après

ces accusations, tous les hauts fonctionnaires peulhs de l'Etat et du Parti vont se succéder sur les antennes de la radio pour témoigner leur fidélité au parti et condamner l'ethnocentrisme des comploteurs peulhs.

Toutefois, les peulhs bien que désignés à la vindicte populaire ne subiront pas de répressions collectives.

D'ailleurs, la Guinée au fil des ans deviendra un véritable camp où chacun surveille et rapporte son voisin. Quant à Sékou Touré, il

... poussait très loin cette surveillance de l'élite sociale. Il tenait à recevoir en personne l'étudiant de retour en Guinée, aussi bien, d'ailleurs, que le détenu politique élargi et obligé de "lui rendre hommage de vive voix" sous peine de passer "pour un rancunier". Il décidait aussi de la répartition des revenus issus de l'exploitation de la bauxite et des trente-quatre usines qu'il appelle pompeusement son industrie... Rien ne se faisait sans son ordre. Le président de la Guinée est devenu le papa - bon dieu distribuant mille francs CFA par ici, des feuilles de tôle, un sac de ciment, une moto, un paquet de sucre par là." 6

Le 26 mars 1986, Sékou Touré mourrait à Cleveland (U.S.A.) une semaine plus tard (le 3 avril) des officiers supérieurs s'emparent du pouvoir. Les officiers au pouvoir se voulaient les sauveurs de la nation et considéraient l'armée comme:

Un corps où se rencontre toutes les couches de la société, les membres de tous les groupes ethniques, donc un corps qui est à la fois un symbole, une preuve, un véritable laboratoire et un facteur très important de réalisation de l'unité nationale. 7

Pourtant dès les premiers moments de gestion des affaires publiques, les dissensions surgissent et prennent le pas sur les réformes. Les officiers avaient très certainement oublié qu'ils n'avaient en commun que la volonté de mettre fin au règne du parti et celui de porter la même tenue: celle de l'armée. En moins d'une année:

... les divisions du parti et le tribalisme réapparaissent (...) au sein de l'armée elle-même et les coups successifs apparaissent alors comme une vengeance des officiers des différentes tribus les unes contre les autres. »

Après trois ans d'épreuve de force au sein de la junte, ce qui devait arriver arriva: le second par le grade et par les fonctions tente de renverser le président Conté Lansana. Selon jeune Afrique, Diarra Touré (de l'ethnie Malinké) s'était:

employé à former un groupe de personnalités de son ethnie qui se réunissaient soit chez lui soit au domicile de Kabassan Keita (officier et Ministre de la même ethnie). Il faisait valoir que les quelques 20% de Malinkés de Guinée subissaient la domination de Soussous (ethnie de l'actuel président). Il brandissait l'étendard de la révolte des Malinkés, écartés sinon écrasés, selon lui, seulement parce qu'ils étaient de la même ethnie que l'ancien président (Touré Sékou). »

Alors que l'essentiel de l'armée reste fidèle au président Lansana Conté, des bandes de jeunes scandent en soussous (langue de la capitale, des Soussous et du président) leur hostilité à l'initiateur du coup d'Etat. Dès les premières heures du 5 juillet, l'opposition au coup d'Etat se transforme en rancœur ethnique. Les boutiques, les magasins de commerce, les logements de certains Malinkés sont pillés. La radio nationale - reprise aux mains des "pustchistes" - émet pendant une bonne partie de la journée du 5 juillet 1987 dans les grandes langues du pays à l'exception de malinké.

Le chef de l'Etat de retour de la capitale togolaise (Lomé) prononce un discours dans sa langue maternelle (le soussou) dans lequel il dit aux pilleurs "Wofatara" (Vous avez bien fait). Dans les jours qui suivront, la plupart des cadres supérieurs malinkés de l'armée qui occupaient des fonctions au sein du gouvernement, de l'administration territoriale et des sociétés commerciales seront arrêtés.

Dans la foulée:

... les principaux dignitaires du clan Touré ont été exterminés en katimi après quelques mois de détention. Néanmoins la plupart des hauts fonctionnaires, "rompus aux trafics et aux influences", sont restés en place et ont pu injecter dans l'économie les avoirs considérables qu'ils avaient amassés par devers eux dans les années soixante-dix, grâce au marché noir et à la contrebande de diamants. 10

Cette large purge, si elle permet une accalmie au sein des forces armées, suscitera chez les Malinkés, en général, un sentiment de frustration. Certains intellectuels malinkés vivant à l'étranger accepteront très mal cette marginalisation politique et militaire. Pourtant, le président dans un souci d'équilibre ethnique trouvera des officiers malinkés auxquelles il offrira galons et postes politiques. En dépit de ces signes, il s'organisera à l'étranger (essentiellement en Côte d'Ivoire) "L'union Manden" dont le fondement se trouve être la défense et la représentation des Malinkés de Guinée dans l'administration et les instances politiques dirigeantes.

C'est donc dans ce pays que va s'instaurer le multipartisme. En effet, à l'occasion du 31<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, le président de la République annonce la mise en place d'un processus politique devant déboucher sur une vie constitutionnelle de type libéral.

La nouvelle constitution, et sur laquelle les Guinéens se sont prononcés par voie référendaire en fin de 1990 s'articule autour de trois points majeurs:

- Le nouveau régime sera présidentiel et le président de la République sera en même temps chef du gouvernement.
- Le président sera élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois.
- Le multipartisme sera limité dans un premier temps à deux partis politiques.

Dans le discours du 2 octobre de 1989, il n'existe aucune référence aux problèmes ethniques dans le cadre de la mise en place des structures politiques. Néanmoins, il n'est un secret pour personne que la question sensible, celle qui se trouve sur toutes les lèvres est de savoir si la démocratie ne va pas réveiller les vieux "démons" du tribalisme?

C'est pour répondre à cette question inquiétante que nous avons entrepris cette thèse.

Mais, il est évident que nous ne trouverons pas en Guinée tous les éléments pour répondre à cette question, car l'expérience démocratique guinéenne est trop récente pour fournir un enseignement édifiant. Le chapitre qui suit s'inspirera de l'expérience démocratique des pays de l'Afrique au sud du Sahara qui partagent avec la Guinée la même histoire coloniale, les mêmes structures économique-politiques. C'est dire que chaque fois que nous dirons Afrique, nous nous attendons à ce que nos lecteurs comprennent que nous parlons de la république de Guinée.

#### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1/ Vieillard, Gilbert, "Notes sur les peulhs du Fouta-Djalou", Dakar, Bulletin de l'IFAN, II, 1-2, 1960, p. 133
- 2/ Touré, Sékou, L'Afrique et la révolution Conakry, Imprimerie du gouvernement 1958, p. 85
- 3/ Idem, p. 85
- 4/ Sylla, Lanciné, Tribalisme et Parti unique en Afrique noire, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, juillet 1977, Côte d'Ivoire, p. 257
- 5/ Jeune Afrique (JA), Périodique publié en France 1976, no 480, p. 21
- 6/ Bayard, Jean-François, L'Etat en Afrique, Paris, Fayard, 1989, p. 186
- 7/ Sylla, Lanciné, op cité, p. 235
- 8/ Idem, p. 235
- 9/ Jeune Afrique (J.A.), 1987, no 1280, p. 20
- 10/ Bayard, Jean-François, op cité, p 291

## CHAPITRE IV

### LE MULTIPARTISME ET LA DIVERSITE ETHNIQUE

Dans ce chapitre, notre problème essentiel est de déterminer s'il y a une incompatibilité entre multipartisme et diversité ethnique. Cette interrogation est aussi vieille que les indépendances africaines et constitue le fondement philosophique du parti unique et des régimes militaires.

Avant de rentrer dans le détail, il est utile de préciser que nos théories dans ce chapitre auront comme cadre d'application la totalité de l'Afrique. Cette approche s'explique par la similarité des faits et événements que l'on rencontre dans les différents pays africains; mais aussi et surtout parce que la Guinée n'a pas connu le multipartisme depuis 1958 (date de son indépendance).

L'indépendance acquise, les dirigeants africains avaient considéré le polyethnisme comme un obstacle à la mise en place de la démocratie. L'essentiel de l'action intellectuelle et politique consistait à mettre en place une conscience unitaire qui transcende l'appartenance ethnique. On pensait à l'époque que la démocratie parlementaire suscitera et entretiendra le clivage ethnique. En effet, la primauté de la famille (au sens large du terme) sur l'individu et la persistance des loyautés et obligations claniques sont de nature à fausser le jeu démocratique. Pour Maurice Duveger, "Le pluralisme des partis, appliqué à des pays à structure sociale archaïque et à masses populaires incultes, maintient et consolide le pouvoir des aristocraties traditionnelles, c'est-à-dire empêche l'établissement d'une véritable démocratie".<sup>1</sup>

On parlait ainsi du principe que la démocratie fait appel à des individus capables de choisir selon des critères exclusivement individuels. Et on ajoute qu'en Afrique, les intérêts et les choix individuels se confondent à ceux de la famille (au sens large du terme), c'est-à-dire à l'ethnie. Le plus souvent, les adhérents à un parti obéissent à un mouvement d'élan collectif, c'est l'affaire de toute la famille ou du village en entier. Et dans ce cas, la démocratie ne sera qu'une compétition entre les ethnies et tous les débordements violents qui en découlent. A ce tableau, Sylla Lanciné ajoute que: "Les sociétés africaines n'ont jamais connu que des régimes autoritaires tout au long de leur évolution historique. Cela a façonné les mentalités, crée des habitudes politiques".<sup>2</sup>

Ainsi donc, au moment des indépendances la priorité sera de construire des nations modernes à partir des éléments hétérogènes - éléments ethniques, régionaux et religieux - de ces "nouveaux pays". Cette priorité aboutira à la production d'un discours unique et du parti unique. Le danger de la réalisation rapide de l'unité nationale sera le multipartisme considéré comme le synonyme du tribalisme. Le parti unique de l'indépendance devient ainsi un parti-nation qui se donne comme objectif de construire une nation moderne en forgeant un Etat.

Et puis, on disait et cela était certainement vrai que la totalité des institutions africaines - et principalement l'Etat - étaient jeunes et fragiles. La jeunesse des institutions doublée par le caractère importée de celles-ci sont de nature à ne pas favoriser leur intériorisation par les populations. En effet, "les peuples ne peuvent être efficacement gouvernés qu'à travers des institutions qu'ils sont capables de comprendre ou qu'ils ont créées eux-mêmes dans leurs besoins naturels de cohésion et de lutte contre l'anomie".<sup>3</sup>

Aux yeux de Jean Ziegler dans Main basse sur l'Afrique<sup>4</sup>, trois éléments fondent la spécificité de la construction nationale en Afrique et expliquent en même temps la fragilité des institutions politiques notamment l'Etat.

- D'abord, l'Etat a précédé la nation et c'est par le truchement du premier que naît et se consolide la seconde.

- Ensuite, il a manqué à l'Afrique le véritable acteur de la construction nationale, une bourgeoisie interne. En effet, celle qui existe "la bourgeoisie comprador" n'est qu'un prolongement et un appendice de l'impérialisme.

- Enfin, le troisième facteur résulte du fait que la construction nationale n'a pas été un dépassement endogène mais plutôt l'aboutissement d'une destruction massive des hommes et des structures.

Mais d'abord et avant tout commençons par caractériser le multipartisme. L'articulation fondamentale du multipartisme n'est autre que la compétition entre plusieurs partis et la possibilité de l'alternance de ceux-ci au pouvoir par le truchement d'élections libres et périodiques.

Aujourd'hui, trente ans après les indépendances, l'on peut constater que le parti unique et les dictatures sous toutes les formes n'ont rien changé à la question "ethnique". Et ce n'est pas non plus le fait que l'on annonce partout le multipartisme qu'il a cessé d'être une préoccupation.

Le parti unique et les dictatures n'ont pas supprimé l'ethnicité des populations et la démocratie ne le réussira certainement pas. Est-ce que cela signifie, pour autant, que la diversité ethnique n'a pas d'incidence sur la démocratie?

Nous apporterons des éléments de réponses tout au long de ce chapitre, mais déjà deux remarques méritent une attention

particulières.

- Primo, le polyethnisme n'est pas incompatible, en soi, avec le multipartisme. Dans le cas contraire, le Canada, la Belgique ou la Suisse n'auraient jamais été des Etats de démocratie.

- Secundo, en Afrique il se trouve que sur la diversité ethnique se greffent des intérêts et des avantages de toutes sortes. Ce qui apparaît, c'est que les conflits économiques s'ajoutent sur les différences avant de se cristalliser sur le plan purement ethnique. Le tout donne des conflits ethniques semblables à de véritables luttes de classes.

Alors en Afrique, où est le problème?

Pour nous, le problème est économique. Et notre explication permettra de montrer que l'économique est éminemment politique. La bataille pour le premier s'exprime sur le champ du second avec un vocabulaire "tribal". Dans un continent où le revenu annuel par tête d'habitant tourne en moyenne autour de \$300.00, les postes politiques et administratifs sont les seuls rémunérateurs fiables.

Dans la situation de pauvreté globale et de sous-emploi chronique (jusqu'à quarante pour cent de la main d'oeuvre dans certains pays), la politique constitue le chemin le plus facile et le plus court pour l'enrichissement rapide. En fait, le pouvoir politique est le véritable instrument de l'accumulation primitive du capital". "Arriver au pouvoir c'est gagner la puissance, le prestige et la richesse... être ministre c'est disposer d'une occasion unique de faire fortune."

C'est ce qui a fait dire à Jean-François Bayard que:

... maints régimes du continent fonctionnent vraiment comme des "kleptocraties". Lourdes d'enjeux matériels, la compétition entre les chefs de réseau ne se prive d'aucun moyen radical qu'il soit: homicides, emprisonnements arbitraires etc... "

En Afrique, ceux qui détiennent le pouvoir confondent les deniers publiques et leurs propres poches, et pour tous les autres:

La perspective d'une vie plus aisée corrompt également ceux qui sont tenus à l'écart du pouvoir; leurs ambitions et leurs rancœurs politiques s'en trouvent surexcitées. 7

Puisque les seuls riches sont des politiciens, il devient clair que l'appui que l'on accorde à l'homme politique n'est pas seulement celui que l'on accorde à un "frère", c'est aussi et surtout celui que l'on accorde au distributeur des biens et service, avantages et faveurs. Cela parce que nous sommes dans des sociétés pauvres où:

L'individu qui a des revenus considérables est obligé de les partager avec les parents moins bien pourvus... pour se débarrasser (de ces parasites), on les case et trop de postes sont pourvus en fonction des relations... le tribalisme, du parasitisme au favoritisme, devient népotisme et compétition sanglante pour le pouvoir. "

Cette nécessité de "caser" le trop plein des parents engendre une inégale répartition des postes administratifs, politiques et des symboles de prestige qui en découlent.

A chaque remaniement ministériel, analphabètes et lettrés se livrent au calcul des pourcentages et à la recherche des filiations des nouveaux titulaires des postes. Chacun sait, à priori, qu'un poste ministériel ou de direction dans une famille, un lignage et une ethnie signifie prestige et revenu pour les heureux bénéficiaires. L'heureux promu recevra pendant des semaines la visite, la bénédiction et les "sages" conseils de toute la famille. Les principaux conseillers "familiaux" n'oublieront pas d'aligner la liste des "dettes" et un rappel de ses prédécesseurs "irréalistes", c'est-à-dire tous ceux qui ne se sont pas enrichis.

Les Africains savent, mieux que tous les scientifiques, que: "La participation au pouvoir (...) donne une emprise sur l'économie beaucoup plus que l'inverse".<sup>9</sup>

On peut donc dire qu'à la base des problèmes ethniques, il y a "les inégalités réelles, économiques, politiques et sociales..."<sup>10</sup>

Cette vision est confirmée par Paul Mercier lorsqu'il constate que:

Les risques de conflit dans une communauté sont accrus lorsque le réseau d'affiliation recoupe les groupes ethniques, économiques, religieux ou sociaux, c'est-à-dire lorsque les lignes de clivage sont établis et que n'existe pas entre les membres le potentiel nécessaire de cross-pressure. La moindre controverse risque par un phénomène d'escalade, de dégénérer en conflit qui s'étend à toute la communauté. Dans la mesure où, en Afrique, le lien primordial est ethnique dans la mesure également où il y a parallélisme entre le groupe ethnique, le niveau de vie et le degré de développement, le potentiel de conflits est grand.<sup>11</sup>

Le fait que les conflits ethno-politiques surgissent dans les centres urbains est le témoignage le plus éloquent qu'ils sont le reflet des luttes d'intérêts. En effet, c'est dans les villes que les individus ont le plus d'intérêts liés à la sphère politique. Dans cette lutte existentielle, l'on doit s'attendre à ce que la compétition politique soit moins idéologique et plus démagogique (le discours tribal), et dans ce cas passionnelle et sans aucun doute violente.

Dans l'histoire moderne de la Guinée, il n'y a jamais eu des conflits ethno-politiques dans les villages bien qu'il existe des centaines où la cohabitation ethnique est vieille d'au moins un siècle. Dans cette situation de pauvreté, les politiciens peuvent utiliser les "sentiments ethniques" c'est-à-dire le passé, les spécificités et les sensibilités pour faire du débat politique un

affrontement tribal. Cette crainte doit être présente surtout que la politique est devenue la principale, si non l'unique, "vache à lait" nourricière.

On aura compris tout au long de ce développement que le polyethnisme n'est un handicap dans la mise en place de la démocratie qu'en raison du fait que d'autres facteurs négatifs se greffent sur la diversité ethnique. Parmi les facteurs, on a fait mention de la faiblesse des économies africaines et de la mauvaise répartition des maigres bien et services disponibles. Pour se convaincre que la violence ethno-politique tire, du moins en partie, sa raison d'être dans la situation économique, il faut comparer la situation des pays comme le Canada, la Belgique, la Suisse à ceux de l'Europe de l'Est comme la Roumanie, la Yougoslavie et l'Union des républiques socialistes soviétique (U.R.S.S.).

Ce qui apparaît, au-delà de la "tradition démocratique" des uns et des autres, c'est que dans une bonne conjoncture économique, la question "ethnique" a très peu de chance de soulever des passions violentes et quand celles-ci apparaissent, elles seront marginales et sporadiques.

Ceci étant dit, est-ce que pour autant il n'existe pas des manifestations spécifiques à l'ethnie?

Nous allons le constater dans les paragraphes suivants. Mais avant d'aller plus loin, il est essentiel de lever certains équivoques.

Contrairement à l'approche marxiste, qui est pourtant à plusieurs égards notre fondement théorique, nous considérons que l'ethnie n'est pas seulement une création scientifique ou

idéologique. Elle est une composante de la structure sociale au même titre que la famille. On doit donc admettre que l'ensemble du processus de socialisation des individus est aussi celui de la tribalisation. En transmettant, par l'apprentissage, à l'enfant des manières de se tenir, des comportements; une langue et les idées et les aspirations celle-ci véhicule; on l'intègre dans une famille donnée, un groupe social spécifique et une communauté distincte: celle de son ethnie.

Il faut donc accepter que tout individu est membre d'une ethnie. Et c'est tout à fait logique qu'en Afrique:

...Les leaders qui cherchent à réunir sous leur nom le maximum de partisans ont d'abord, et tout naturellement, fait appel à leur ethnie d'origine, ou encore aux associations tribales préexistantes.<sup>12</sup>

Par conséquent le fait que les leaders se tournent en priorité vers leur ethnie:

...résulte de la persistance de la loyauté et d'obligations tribales..., mais aussi parce que la tribu leur procure une base politique relativement sûre, des masses fidèles dont-ils connaissent les aspirations, le système de croyances, les griefs et les tensions donc des groupes auxquelles ils peuvent faire appel plus facilement et plus légitimement et qui demeurent facilement maniables.<sup>13</sup>

Au-delà de la situation économique, deux cas peuvent expliquer l'utilisation de la tribu:

- La tribu peut-être le point de départ ou de chute des politiciens;
- La tribu peut-être un moyen de participation à la vie politique.

Essayons d'être explicite.

Exception faite de quelques rares cas ("Biafra" au Nigéria et "Katanga" au Zaïre), le tribalisme n'est jamais une idéologie revendiquée ouvertement par les politiciens, c'est-à-dire qu'il

est "... rarement une théorie valorisant de façon absolue le cadre ethnique aux dépens du cadre national, c'est plus souvent un ensemble de réaction de défense, qui peuvent s'effacer de façon assez rapide quand les craintes d'inégalité diminuent..."<sup>14</sup>

Cette précision permet de revenir sur nos deux cas. Quand nous disons que l'ethnie est le point de départ ou de chute des politiciens, nous voulons dire que:

Le cadre ethnique peut apparaître comme la place forte de repli des leaders politiques qui en sont issus, et dont les intentions étaient à l'origine beaucoup plus vastes. Le repli peut être de fait ou revêtir un aspect clairement tribaliste.<sup>15</sup>

Les politiciens qui s'appuient de manière large sur la tribu savent que le lien tribal est le plus sensible et le plus immédiatement saisissable.

En outre, les élites politiques qui veulent utiliser la tribu comme base politique savent que dans l'héritage collectif la notion d'"opposant" n'existe nullement. Tout ce qui n'entre pas dans la catégorie "parent ou ami" est étranger ou "ennemi". Il s'agira pour les politiciens d'entretenir ce fond culturel de sorte que: "... la concurrence entre différents partis (soit) automatiquement considérée comme une guerre entre "parent" et "étranger" entre "ami" et "ennemi"."<sup>16</sup>

La seconde expression de l'utilisation de la tribu est la volonté de participation à la vie politique.

Dans ce cas, on a à faire aux groupes ethniques minoritaires, frontaliers ou immigrants récents. Les membres de ces ethnies peuvent être identifiés comme des citoyens de seconde zone ou des étrangers. Cette identification n'est pas innocente et équivaut le plus souvent à une marginalisation politique et

économique. Et dans ces conditions "le tribalisme devient une lutte nationalitaire de participation effective à la nationalité, lutte sur les droits et prérogatives de la nationalité et à la citoyenneté."<sup>16</sup>

Pour les minorités, l'affirmation ethnique ou l'appel à la fierté ethnique peut-être aussi un appel à la réaction contre les mépris et les préjugés des autres ethnies. Les propos blessants et les jugements de valeur amènent aussi les minorités à se replier sur elle-même. A ce repli qui est une tactique défensive, les minorités joignent souvent la pratique de l'endogamie, exprimant ainsi le rôle des femmes dans le maintien des frontières ethniques.

Toute manifestation de haine ou de mépris de la part d'un groupe majoritaire à l'endroit d'une minorité ethnique active agissante conduit cette dernière soit à un repli sur elle-même soit à brandir, de fois avec violence, sa spécificité. Et dans ce cas, le tribalisme est une forme de manifestation des particularismes du groupe minoritaire.

En dehors de ces deux cas et sauf dans des situations particulières:

La nation, en tant que telle, n'est nullement refusée par les différents groupes ethniques et régionaux, mais acceptée ou convoitée par tous, pour en avoir la primeur et la primauté, pour y exercer une hégémonie politique.<sup>17</sup>

Et cette hégémonie politique est la condition indispensable et obligatoire de l'hégémonie économique en Afrique.

Voilà le rôle et les implications de la diversité ethnique dans le multipartisme.

Mais alors, que faut-il?

D'abord, la diversité ethnique est une réalité qui demeure et même les systèmes intégrateurs les mieux rodés comme le système unitaire français n'ont pas réussi à supprimer cette diversité.

Pour nous, la solution - s'il doit exister une et une seule - au polyethnisme est et demeure la démocratie car la démocratie porte en elle les germes des conflits et de leurs solutions. Le fait que le débat soit public dans la démocratie est de nature à désarmer les tensions et surtout, de supprimer les inégalités sociales par l'élimination des enrichissements illicites et le favoritisme. Ce faisant, il disparaît ce qui renforce le tribalisme, les inégalités sociales, la mauvaise répartition des biens et des postes prestigieux du pays. Et ce n'est certainement pas suffisant, car notre solution n'élimine pas la pauvreté. Mais nous pensons que si la démocratie n'apporte pas automatiquement la solution à la pauvreté, elle est néanmoins un facteur dans le procès de la production en suscitant une meilleure répartition du produit final.

C'est sur cette prise de position qui découle d'un constat que s'annonce notre conclusion qui sera partielle et ouverte.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1/ Duverger, Maurice, Les partis politiques, Paris, A. Collin, 1964, p. 312
- 2/ Sylla, Lanciné, Tribalisme et partis unique en Afrique noire, Presses de fondation nationale des sciences politiques, juillet 1977, Côte d'Ivoire, p. 265
- 3/ Idem, p. 107
- 4/ Ziegler, Jean, Main basse sur l'Afrique, Edition du Seuil, 1978
- 5/ Lewis, W. Arthur, La chose publique en Afrique occidentale, Paris, SEDEIS, 1966, p. 36
- 6/ Bayard, Jean-François, L'Etat en Afrique, Paris, Fayard, 1989, p. 281
- 7/ Sylla, Lanciné, op cité, p. 101
- 8/ Idem, p. 150
- 9/ Bayard, Jean-François, op cité, p. 33
- 10/ Juteau Lee Danielle, "La production de l'ethnicité ou la part réel de l'idéal", Sociologie et société, vol. 15, no 2, p. 15
- 11/ Mercier, Paul, "Remarques sur la signification du tribalisme actuel en Afrique noire", Cahiers internationaux de la sociologie, vol. XXI, juillet-décembre 1961, p. 870
- 12/ Sylla, Lanciné, op cité, p. 169
- 13/ Idem, p. 169
- 14/ Mercier, Paul, op cité, p. 78
- 15/ Idem, p. 77
- 16/ Sylla, Lanciné, op cité, p. 265
- 17/ Idem, p. 309
- 18/ Idem, p. 309

## CONCLUSION

Nous voici à la fin de notre étude.

Notre objectif principal était, rappelons-le, de traquer les contours du tribalisme pour comprendre ses interférences probables dans la démocratie. Durant toute l'étude, nous avons voulu savoir la nature, la dimension et les formes que revêtent les problèmes ethniques dans un Etat polyethnique qui se dirige vers la démocratie. Au fond de tous les conflits ethno-politique, que trouvons-nous?

Pour des auteurs comme Juzanne bonzon, dans son article "Modernisation et conflits tribaux en Afrique noire", les conflits ethno-politiques trouvent leur origine dans la période post-coloniale, époque marquée par des conquêtes et des luttes hégémoniques entre les différentes ethnies. Ce n'est pas totalement faux.

Il se pourrait qu'il en soit ainsi de certains de ces tensions et conflits actuels. Mais alors la colonisation, en armant les uns et les autres et en utilisant les soldats des uns pour vaincre les autres, a accentué les oppositions ethniques.

Pour nous, l'enjeu ethnique dans la démocratie ne peut être saisi qu'à travers un ensemble de facteurs que nous énumérerons avant d'explicitier:

- Primo, les ethnies sont antérieures à l'existence individuelle.
- Secundo, chaque individu est membre d'une ethnie et cette appartenance crée des sensibilités qu'on peut nommer aussi la "fibre ethnique".

- Tertio, tous les politiciens qui veulent utiliser leur ethnie comme instrument politique s'appuient sur cette sensibilité (la fibre ethnique).
- Quarto, le fait ethnique n'est pas l'apanage du continent africain et partout à travers le monde, on réclame en son nom des faveurs et des droits.
- Quinto, la fragilité des institutions qui découle elle-même de la jeunesse des Etats africains et du fait que la construction étatique est le résultat d'une puissance externe.
- Enfin, il y a la faiblesse des économies africaines et le fait que seul le pouvoir politique offre les moyens d'un bien être matériel. C'est-à-dire que ce que l'on considère comme minimum élémentaire sous d'autres cioux ne s'obtient en Afrique que dans et à travers l'exercice politique, l'Etat étant le lieu de l'accumulation du capital.

Dans le détail et en partant de la période coloniale, nous devons prendre en considération le découpage territoriale à contre-courant de l'histoire traditionnelle, ce qui amena un amalgame d'ethnies aux structures socio-politiques profondément différentes et parfois même contradictoires. Alors que les Etats traditionnels s'étaient étalés d'est en ouest, les colonisateurs eux remonteront et découperont leurs possessions du sud au nord. Cette chirurgie territoriale ajoutera à l'amalgame ethnique la division des peuples identiques entre plusieurs futurs Etats.

Un autre élément des incidences coloniales sur les conflits ethno-politiques résulte de la fixation des frontières ethniques. Avec la "paix" coloniale, c'est l'ensemble du processus d'agrandissement, de dépérissement, de fluctuations ethniques qui se trouvent cantonné dans les limites du territoire colonial. Les indépendances ne feront que confirmer et accentuer les frontières territoriales et ethniques. Les élites politiques africaines utiliseront les ethnies pour soit se faire une assise politique,

soit pour se maintenir dans l'arène politique, soit enfin pour réclamer une part "juste" dans le partage du gâteau.

Cela signifie que pour démarrer, les politiciens africains feront appel tout "naturellement" à l'entourage immédiat: celui de la famille. Et la famille, utilisant les alliances, les obligations lignagères et la communauté linguistique, devient rapidement la totalité de l'ethnie. Les nouvelles contraintes engendrant le plus souvent un nouveau discours, les politiciens africains en faisant le plein de l'électorat de leur ethnie changeront rapidement de vocabulaire et d'impératifs.

A cette phase, le politicien africain peut s'entourer d'amis (es) originaires d'autres ethnies et les plus opportunistes deviennent des polygames. En effet, le mariage étant une affaire familiale, il offre un moyen d'intégration, de conciliation et d'admissibilité dans les groupes ethniques.

Nous voulons dire que dans un continent où persiste les solidarités familiales, les obligations claniques et l'analphabétisme, les populations écoutent et comprennent plus facilement ceux qui utilisent la langue du terroir et ceux qui ont des attaches familiales à l'intérieur du groupe. Par conséquent, chaque homme politique a plus de chance de recruter ses premiers militants parmi les membres de son ethnie. C'est, dirons-nous, l'aspect "normal" de l'appartenance à une ethnie, et les dernières élections au Bénin confirment cette approche. En effet, à l'occasion des dernières élections pluralistes au Bénin - les premières depuis 1972 - , le président sortant Mathieu Kérékou a obtenu plus de quatre-vingt-dix pour cent des voix de l'électorat de son ethnie, son adversaire et ancien premier ministre a réussi le même exploit auprès de l'électorat de son ethnie.

Les politiciens savent qu'il existe une "sensibilité ethnique" et c'est justement sur elle que tout politicien ou intellectuel africain peut pour des raisons fondées ou futiles, réclamer et obtenir un poste ministériel (ou pourquoi pas la prison ou la mort).

En réalité, l'utilisation et l'attachement de l'intellectuel ou politicien

... à son "ethnie" varie selon ses fonctions, son statut, son éducation, ses engagements politiques ou l'événement. Il varie également en fonction de la conjoncture économique et politique. Une sécheresse prolongée, une pression fiscale rigide, peut le raviver. Il peut en être de même de certaines initiatives jugées offensantes d'un parti, d'un gouvernement ou d'un leader. En d'autres cas, l'attitude nouvelle d'un groupe "ethnique" ou d'une fraction de celle-ci peut entraîner des réactions de chaîne: Il suffit d'un pogrom en un lieu donné pour que les membres des divers groupements se sentent solidaires de leur passé commun ou que des individus vivant jusqu'alors à l'écart de leur ethnie s'identifient à elle".

Nous avons aussi noté qu'il existe deux formes de manifestations du tribalisme: quand apparaît les manifestations du tribalisme de masse, il peut exprimer soit la volonté du groupe majoritaire (par le truchement de ses politiciens) de préserver et de justifier des acquis; soit une forme de réponse d'un groupe minoritaire exclu de la redistribution des revenus et des prestiques.

Nous avons aussi retenu le fait que chaque individu est membre d'une ethnie. C'est-à-dire qu'ethnification et humanisation dérivent du même processus, celui de la socialisation.

D'un autre côté, nous avons constaté qu'il existe des risques réels que les politiciens utilisent le jeu démocratique pour réveiller et entretenir les antagonismes ethniques. C'est

sur cette crainte qu'on a plus de trente ans, de bonne ou de mauvaise foi, justifié le parti unique et les dictatures militaires.

Aujourd'hui l'on peut constater que ni le parti unique ni les régimes militaires n'ont réussi à étouffé les velleités ethniques, car les ethnies sont une composante de la structure sociale qu'il faut admettre et intégrer comme composante normale et même comme élément de la démocratie.

Il faut donc cesser de se voiler la face comme l'ont fait les dirigeants politiques africains qui se sont succédé depuis les indépendances et de voir la réalité en face! Il faut donc admettre que les pays africains - comme d'ailleurs la plupart des pays de ce monde - sont comme un puzzle et chacun des éléments est un chaînon de l'édifice. Un autre paramètre que nous avons pris en considération a été la fragilité des institutions et plus particulièrement celle de l'Etat. Cette fragilité provient de la jeunesse et du caractère importé des institutions.

Enfin, nous avons fait remarquer qu'à côté de tous ces paramètres, il faut replacer la question ethnique dans la situation de pauvreté et de sous-emploi chronique de la population active de l'Afrique. En effet, la faiblesse des économies africaines et l'inégale répartition des revenus engendrent des misères criantes à côté de l'insolence de la richesse des hommes politiques. Les populations se rendent compte que la politique enrichit et ennoblit, alors la compétition pour le pouvoir devient vitale et impitoyable. Ainsi, chaque politicien ou administrateur par le système de redistribution des biens publics qu'il amasse illicitement suscite auprès de tous les non-bénéficiaires (les membres des autres ethnies) envie et renforcement du sentiment ethnique.

Parce que "l'accession au pouvoir de plusieurs membres d'une ethnie peut modifier le sort économique de celle-ci. On comprend aisément que dans ces conditions, la lutte entre les ethnies soit très âpre,"<sup>1</sup> ou ceux qui se présentent comme leurs représentants. Donc, ce qu'on nomme les "antagonismes ethniques camouflent les luttes pour le contrôle des richesses et du pouvoir. Et le contrôle des richesses passe par le contrôle du pouvoir..."<sup>2</sup> Voilà récapitulé dans les grandes lignes les facteurs qui se greffent et dramatisent la question ethnique dans le processus démocratique de l'Afrique.

Dans le cas très spécifique de la Guinée, on doit s'attendre à ce qu'il y ait des débordements violents à Conakry (la capitale du pays). Et cela, moins en raison des problèmes ethniques que de la concentration de misère. En effet, la ville de Conakry ressemble à une langue d'une quarantaine de kilomètres sur laquelle se concentre une population d'un peu moins de deux millions de citoyens. Dans cette promiscuité de misère, le pire est à craindre, surtout que tout événement dans la capitale a de forte chance d'être amplifié dans les autres régions du pays.

Un autre facteur qui mérite d'être signalé est la spécialisation ethnique dans les activités et l'occupation territoriale.

En Guinée, la région côtière est à dominante Soussou; le Fouta est la région des Peulhs; la Haute-Guinée celle des Malinkés et la forêt est la région des "forestiers". Même dans les villes, on remarque cette tendance au regroupement ethnique. Ainsi, chaque quartier de Conakry possède son groupe ethnique dominant. Le premier d'un village ou d'une ethnie qui s'installe sert de point de regroupement de tous les futurs arrivants de l'ethnie. Cette homogénéité ethnique des quartiers est une source

potentielle de dérapage. En effet, chaque mesure politique ou administrative concernant un quartier peut sembler une mesure orientée vers ou contre une ethnie. A cette appropriation ethno-territoriale, il faut ajouter la spécilisation ethnique dans les activités économiques.

En Guinée, les Peulhs et les Malinkés contrôlent la totalité du commerce et des services et passent pour les plus fortunés du pays. Ce monopole commercial est politiquement dangereux. En effet, n'importe quel politicien peut, à la suite d'une hausse des prix montrer le coupable en la personne de ces ethnies. Surtout si le président n'est pas originaire de ces ethnies. Et s'il est originaire de ces ethnies, on peut toujours faire valoir aux autres ethnies que le président laisse faire pour favoriser ses "parents". Ces deux ethnies (Peulhs et Malinkés) qui constituent les deux tiers de la population totale sont aussi des sociétés à structure sociale fortement inégalitaire en raison, notamment de la persistance, des castes et des descendants des anciens esclaves de l'Etat théocratique du Fouta et du royaume du Wassoulou de Samory Touré.

A ces considérations historique, économique, sociale et structurelle, il faut ajouter la volonté évidente des militaires qui gouvernent actuellement le pays d'utiliser le processus démocratique pour se légitimer et se perpétuer au pouvoir.

On peut supposer, en voyant la longue liste des facteurs négatifs qui se greffent sur le tribalisme, que nous préconisons de résoudre d'abord certains préalables avant l'instauration de la démocratie. Ce n'est nullement notre approche dans le cas contraire nous n'aurions fait que reproduire le discours intellectuel et politique des premiers dirigeants africains. Il faut surtout éviter tout retard dans la responsabilisation des

populations, car seul la pratique est remède des imperfections d'une jeune démocratie.

En choisissant d'aligner les paramètres négatifs, nous avons comme le médecin, le souci du diagnostique juste; mais, il faudra attendre plusieurs années pour savoir ce qui sortira du processus actuel. De la prise en considération de tous les facteurs mentionnés en Afrique et en Guinée dépendront dans une grande mesure l'importance de notre thème et de notre étude: "L'enjeu ethnique dans le processus démocratique en Afrique: Le cas de la Guinée".

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1/ Sylla, Lanciné, Tribalisme et Parti unique en Afrique noire, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, juillet 1977, Côte d'Ivoire, p. 326

2/ Mesene, Santine, Conflits ethno-politiques urbains au Zaïre, Thèse de la Maîtrise (MA) en sociologie, Université d'Ottawa, 1987, p. 125

3/ Benchenane, M., Les coups d'Etat en Afrique, Paris, Edition publique, 1983, p. 76

## BIBLIOGRAPHIE

- Amselle, J.I. et Msokols, E. Au coeur de l'ethnie, ethnies, tribalisme et Etat en Afrique, Paris, Editions la Découverte, 1985
- Arcin, André Histoire de la Guinée Française, Paris, Challonel, 1911
- Manga, Benoît "un aspect de la pratique gouvernementale en Afrique, les remaniements ministériels", "Présence africaine", no 63, 3e trimestre, 1967
- Baldet, M.S. Crises et mutations sociales au Fouta-Djalou, Mémoire d'études supérieures (DES) de l'Université de Conakry, 1968
- Bayard, Jean-F. L'Etat en Afrique, Paris, Fayard, 1989
- Bernier, B. Elbaz, M. et La Vigne, G. "Ethnicité et luttes de classes" "Anthropologie et société", 1978, vol. 2, no 1, pp. 15-60
- Benchenane, M. Les coups d'Etat en Afrique, Paris, Edition publique, 1983
- Bernard, Charles "Un parti politique africain, le parti démocratique de Guinée", Revue française des sciences politiques, 12, 2 juin 1962, pp. 312-359
- Binet, Jacques Afrique en question: de la tribu à la nation, Paris, Mame, 1965
- Bonzon, Suzanne "Modernisation et conflits tribaux en Afrique noire" Revue Française des sciences politiques, vol. XVII, no 5, octobre 1967, pp. 862-887
- Césaire, Aimé "La pensée politique de Sékou Touré" "Présence Africaine", XXIX, décembre 1953, janvier 1960
- Chaleur, Pierre "Le poids du tribalisme" "Etudes", T 322, janvier 1965, pp. 62-72
- Chrétien, Jean-Loup "L'alibi ethnique dans les politiques africaines" Esprit, juillet-août 1981, pp. 345-420

- Diallo, Ousmane "Connaissance historique de la Guinée" Présence africaine, XXI, juillet-décembre 1960, pp. 90-103
- Dumont, René. L'Afrique noire est mal partie, Paris, Seuil, 1962
- Elbaz, M. "Ethnicité et divisions de la classe ouvrière dans les sociétés multi-ethniques", In Juteau Lee D (ed) Frontières ethniques en devenir, Editions de l'Université d'Ottawa, 1973, pp. 37-56
- Elliot (P. Skinner) The Mossi of the Upper Volta, Stanford, Stanford University, Press, 1966
- Godelier, Maurice "Le concept de tribu. Crise d'un concept ou crise de fondement empirique de l'anthropologie?" In Horizon, trajet Marxistes en Anthropologie, Paris, Maspéro, 1973
- Guy, Nicolas "Crise de l'Etat et affirmation ethnique en Afrique noire contemporaine" Revue Française des sciences politiques, vol. XXII, no 5, octobre 1972, pp. 1017-1048
- "Fait ethnique et usages du concept d'ethnie" Cahiers internationaux de sociologie, vol. LIV, 1973, pp. 95-126
- Lewis, W. Arthur La chose publique en Afrique occidentale, Paris, SEDEIS, 1966
- Lombard, Jean "Tribalisme et intégration nationale en Afrique noire", L'homme et la société, no 12, avril-mai-juin 1963, pp. 92-132
- Mercier, Paul "Remarques sur la signification du tribalisme actuel en Afrique noire", Cahiers internationaux de sociologie, vol. XXI, juillet-décembre 1961, pp. 61-80
- Musene, Santini Conflit ethno-politiques urbains au Zaïre 1957-1965, Thèse de maîtrise du département de sociologie de l'Université d'Ottawa, 1987
- Rousseau, J. "Classe et ethnicité", Anthropologie et sociétés, 1978, vol. 2, no 1, pp. 61-63
- Suret-Canale, J. "Tribus, classes, nations: "Différenciation sociale et ethnique en Afrique tropicale" Nouvelle revue internationale, no 6, juin 1969, pp. 72-116
- La république de Guinée, Editions Sociales, Paris, 1960

Sylla, Lanciné Tribalisme et Parti unique en Afrique noire, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, juillet 1977, Côte d'Ivoire

Touré; Sékou L'Afrique et la révolution, Conakry, Imprimerie du gouvernement, 1958

Vieillard, Gilbert "Notes sur les Peulhs du Fouta-Djalon" Dakar, Bulletin de l'IFAN, 11, 1-2, 1960

Wallerstein, I. "L'idéologie du P.D.G." Présence africaine, XL, trimestre, 1962, pp. 56-66

Williams, A.E., "Ethnology as Myth: A Century of French Writing on the Peulhs of West Africa", In Journal of the History of the Behavioral Sciences, 1988, pp. 363-378

Ziegler, Jean, Main basse sur l'Afrique, Editions du Seuil, 1978

**PERIODIQUES**

Jeune Afrique no 680, 1976  
no 1280, 1987